

Sécurité et protection de la santé
dans les soins
Guide d'animation pédagogique

Pourquoi ce guide ? 11 fiches pédagogiques	3
Fiche – Module 1 Safety First – Priorité à la sécurité	5
Fiche – Module 2 Prévention des piqûres et des coupures	14
Fiche – Module 3 Gestion des agressions et préservation de l'intégrité personnelle	23
Fiche – Module 4 Protection de la peau – prévention pour une peau saine	33
Fiche – Module 5 Manipuler les substances dangereuses et les détergents en toute sécurité	41
Fiche – Module 6 Soulever et porter – déplacer en préservant son dos	51
Fiche – Module 7 Éviter les trébuchements, les glissades et les chutes	59
Fiche – Module 8 Risques psychosociaux – approche personnelle et stratégies d'adaptation	67
Fiche – Module 9 Travail de nuit et ses risques – conseils et examens médicaux	80
Fiche – Module 10 La sécurité sur la route – service externe et circulation routière	89
Fiche – Module 11 Manipuler les médicaments CMR en toute sécurité	96
Interlocuteurs / liens	106

POURQUOI CE GUIDE ?

Ce guide promeut la protection des travailleurs dans tout le secteur des soins. La campagne de prévention a été initiée sous la marque SAFE AT WORK en 2025, en collaboration avec la solution de branche H+ Sécurité au travail et protection de la santé. Cette campagne illustre les 11 principaux problèmes pour la santé et sources d'accident ainsi que les outils développés pour soutenir le secteur dans la protection des travailleurs.

À qui s'adresse ce guide en particulier ?

Ce guide s'adresse à tous les acteurs amenés à traiter la thématique de la santé et sécurité au travail dans le secteur des soins, que ce soit dans le cadre d'instructions en entreprise ou de formations dans des écoles professionnelles. Il peut s'agir par exemple du public suivant :

- Responsables de la sécurité et de la protection de la santé au sein de l'entreprise
- Formateurs dans des entreprises
- Enseignants dans des écoles professionnelles spécialisées
- Supérieurs hiérarchiques

Quels sont les objectifs du guide ?

Ce guide d'animation pédagogique est un document qui accompagne le responsable de la sécurité et le formateur. Il a pour but de soutenir, d'orienter et de motiver le groupe cible à aborder de manière systématique et compétente ces 11 thématiques clés en matière d'accidents et de santé dans le secteur des soins. .

Ce guide a pour ambition de soutenir les responsables dans la sensibilisation du personnel soignant et de contribuer à la diminution des arrêts de travail. Il présente les outils et les moyens pour traiter ces points. Il contient en outre des références vers d'autres outils et documents.

QUEL EST LE MATÉRIEL À DISPOSITION ?

Le guide d'animation pédagogique

Ce document constitue le carnet de bord du formateur. Il décrit les différents éléments qui composent les mesures de formation dans les établissements de soin. Il peut être téléchargé depuis le site internet de SAFE AT WORK (<https://www.safeatwork.ch/fr/branches/domaine-soins>).

11 modules de formation

Les modules de formation se composent des outils suivants :

- Une fiche pédagogique, avec des commentaires pour le formateur
- Une présentation PDF
- Un film de prévention (uniquement dans certains modules)

Les modules de formation ont été conçus pour durer entre 15 et 45 minutes (selon la durée des exercices). Ils peuvent être adaptés et présentés directement sur le lieu de travail ou dans la salle de cours.

Ces outils sont accessibles en téléchargement sur le site internet de SAFE AT WORK (<https://www.safeatwork.ch/fr/branches/domaine-soins>).

Plateforme d'apprentissage en ligne

Une plateforme d'apprentissage en ligne viendra compléter le kit de formation de SAFE AT WORK dès septembre 2025. Elle permettra d'accéder aux contenus de notre kit de formation et de faire valider l'apprentissage par un contrôle automatique.

La plateforme présentera les contenus en 20 à 25 leçons et proposera des questionnaires à choix multiples. Tous les utilisateurs qui auront répondu correctement à 80 % des questions pourront demander un certificat personnel de validation de l'apprentissage au format PDF.

La plateforme d'apprentissage en ligne sera disponible en 3 langues. Les utilisateurs pourront y revenir plusieurs fois pour contrôler leur apprentissage (avec certificat), mais aussi pour s'exercer et approfondir leurs connaissances (<https://www.safeatwork.ch/fr/branches/domaine-soins>).

11 FICHES PÉDAGOGIQUES

La formation se compose de 11 fiches pédagogiques qui ont pour objectif d’accompagner le formateur dans son enseignement. Les fiches sont généralement structurées comme suit :

1. Présentation du thème
2. Introduction / sensibilisation
3. Traitement du thème
4. Prise de conscience / mise en contexte
5. Selon le module : application pratique / amélioration
6. Liens pour approfondir

Certains modules proposent des films qui peuvent être diffusés et donner lieu à des discussions.

Des pictogrammes figurent sur les fiches. Ils indiquent en quoi consistent les séquences de formation.



Questions aux personnes participantes



Conseils / suggestions / idées

Formulation non genrée

Ce guide contient des formulations neutres ou non genrées. Pour des raisons stylistiques, la formulation non genrée n’a pas été retenue. La forme masculine doit donc être comprise comme un masculin générique et englobe aussi bien les femmes que les hommes.

Comment préparer une unité de cours ?

- Imprimer / consulter la fiche pédagogique du module choisi et en prendre connaissance.
- Télécharger les autres outils (film, présentation PDF) sur le site internet de SAFE AT WORK (<https://www.safeatwork.ch/fr/branches/domaine-soins>).
- Planifier l’unité de cours d’env. 15 à max. 45 minutes (selon le module) avec le personnel concerné.
- Préparer l’unité de cours selon les moyens à disposition ; éventuellement possibilité de diffuser le film.
- Le cas échéant, effectuer des recherches sur le thème abordé.
- Si nécessaire, visiter les lieux afin d’identifier les problèmes et/ou les solutions liés à la thématique traitée.
- Prendre éventuellement des photos sur le lieu de travail pour illustrer le sujet et en discuter lors de la séquence de formation.
- Attester de la formation avec un certificat de formation pour l’unité de cours.

Important : Ce qui n’a pas été documenté par une signature n’a pas eu lieu officiellement.



Fiche – module 1

Safety First – Priorité à la sécurité !

Fiche – module 1

Safety First – Priorité à la sécurité



Sécurité et protection de la santé dans les soins
Module 1



Safety First – Priorité à la sécurité !

Le secteur des soins de santé est confronté à des défis quotidiens et il constitue une activité d'une importance fondamentale.



Pourquoi « Priorité à la sécurité » ?

Se protéger, soi-même et les membres du personnel, signifie

- réduire les contraintes physiques du personnel,
- améliorer la qualité des soins et de la sécurité,
- éviter la surcharge, les incapacités de travail, les maladies chroniques, la rupture avec le monde professionnel.

STOP EN CAS DE DANGER

SUPPRIMER LE DANGER

REPRENDRE LE TRAVAIL

Sécurité et protection de la santé dans les soins - Module 1

2

Présentation du thème (~ 1’)

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.
Information sur la durée du module : 25-30 minutes.

Introduction du thème (~ 2’)

Diapositive 2

Les accidents ne concernent pas que les personnes que nous soignons. Nous pouvons aussi être victimes d’un accident ou d’un presque-accident.
Par exemple, lorsque nous voulons prendre une boîte de bandage sur une étagère en hauteur (= manipulation), que nous n’avons pas d’escabeau (= condition) et que la boîte pourrait ainsi tomber sur le sol (= manipulation dangereuse).

Qui peut prédire à quel moment un incident / un accident se produira et quelles en seront les conséquences ?

Les accidents ne sont pas une fatalité. Ils ne se produisent pas par hasard. Ils ont toujours une cause. Le « **hasard** » est le **moment où l’accident survient** et les dommages qui en résultent. Différents types d’accident :

- un accident mortel ;
- un accident ordinaire (= accident avec incapacité de travail de plus de 3 jours) ;
- un accident anodin (= accident avec incapacité de travail de moins de 3 jours)
- un presque-accident.

Que pouvons-nous faire en priorité ?

1. Dire stop en cas de danger
2. Éliminer le danger, en faisant intervenir un spécialiste ou une autre aide selon le cas
3. Ne reprendre le travail qu’une fois le danger écarté

Fiche – module 1

Safety First – Priorité à la sécurité

Détermination des dangers dans le secteur des soins

Les activités des soins de base sont les suivantes :

- Toilette aux personnes à mobilité réduite, résidents et patients
- Aide au repas
- Mobilisation (se lever, s'habiller, marcher, etc.)
- Soins spécifiques comme le soin des plaies, les lavements ou sondages vésicaux, la prise de sang, etc.
- Manipulation, entreposage et élimination de substances dangereuses et de déchets médicaux

Ces activités peuvent nuire à la santé du personnel soignant (maux de dos, agression de la peau, risque d'infection, troubles psychiques).

C'est la raison pour laquelle l'employeur est tenu de déterminer les dangers (activités, lieu de travail, etc.), étape indispensable pour définir et mettre en œuvre des mesures de protection appropriées.

Sécurité et prévention de la santé dans les soins | Module 1

3

Incapacités de travail

Les incapacités de travail dues à des accidents ou maladies professionnels ont des répercussions sur les personnes concernées, l'entreprise et les collègues.

- Souffrance humaine pour les personnes concernées et leurs proches
- Indisponibilités de la personne concernée (visite médicale, hospitalisation, convalescence)
- Pénuries de personnel et problèmes de calendrier au sein de l'entreprise
- Heures supplémentaires des collègues
- Réorganisation des plannings
- Stress / erreurs
- Mauvaise ambiance de travail
- Dégradation de l'image

En vous protégeant, vous protégez aussi votre entourage.



Sécurité et prévention de la santé dans les soins | Module 1

4



Prise de conscience (~ 2’)

Diapositive 3

Ces gestes de soins de base peuvent nuire à la santé du personnel soignant (maux de dos, problèmes cutanés, risque d’infection, troubles psychiques).

L’employeur est tenu de protéger son personnel contre les dangers au travail. Mais il ne peut garantir cette protection et prendre les mesures adéquates que s’il connaît la nature et la localisation des dangers.

L’employeur peut effectuer ces tâches lui-même ou les déléguer. **Aidez cette personne à déterminer les dangers, que ce soit par des listes de contrôle, des déclarations ou une visite des lieux.** Cette précaution est utile pour vous et tous les membres de l’équipe afin d’éviter les accidents et les incapacités de travail qui en découlent.

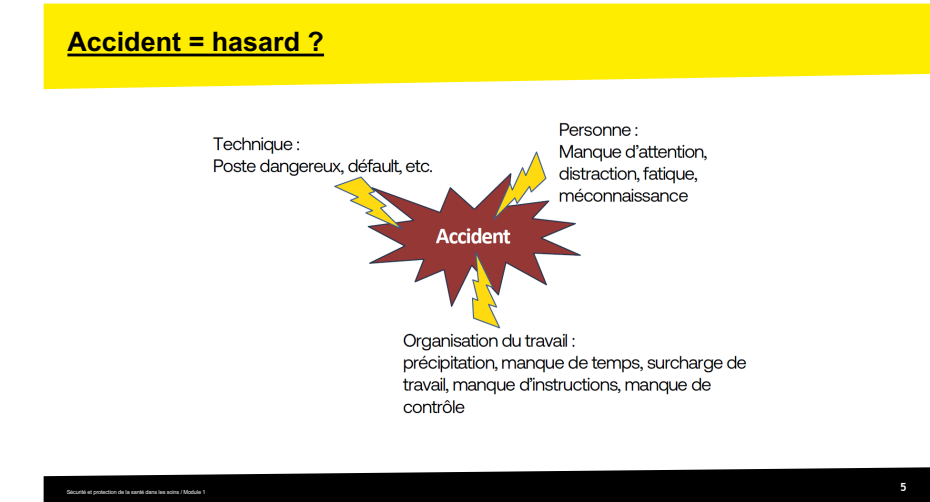
Traitement du thème (~ 4’)

Diapositive 4

Les incapacités de travail dues à des accidents ou maladies professionnels ont des répercussions sur les personnes concernées, l’établissement et les collègues.

Si nous voulons éviter les accidents, il est important de savoir où débiter la prévention. Les statistiques révèlent que, pour un accident avec arrêt de travail, il y a près 30 blessures légères, 300 dommages matériels et 3000 incidents sans conséquences. Supposons que vous trébuchiez. Votre blessure vous empêchera de travailler le lendemain dans un cas sur 341 seulement.

Quelles mesures votre établissement prend-il pour éviter les accidents professionnels ?



Traitement du thème (~ 5’)

Diapositive 5

Un accident a rarement une seule cause : Technique – Personne – Organisation du travail

L’aspect principal est la technique. La technique présente souvent des points dangereux ou d’autres risques.

- Les aiguilles (piqûre),
 - l’équipement technique comme les lève-personne (coincement),
 - les détergents (brûlure chimique)
- sont autant de risques d’accident.

Heureusement, chaque risque n’engendre pas systématiquement un accident : en général, le travail est organisé de manière à éviter les accidents et le personnel est formé à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.

La majorité des accidents est le fruit de la conjonction d’un danger (technique) et de facteurs personnels et/ou de défaillances organisationnelles qui aboutissent à un incident.



Qui a déjà été victime d’un accident au travail ? Qui a déjà été concerné par un presque-accident ?

Demandez des informations sur les circonstances de l’accident / du presque-accident (où, quand, pourquoi, dans quelle situation, lors de quelle activité, etc.).



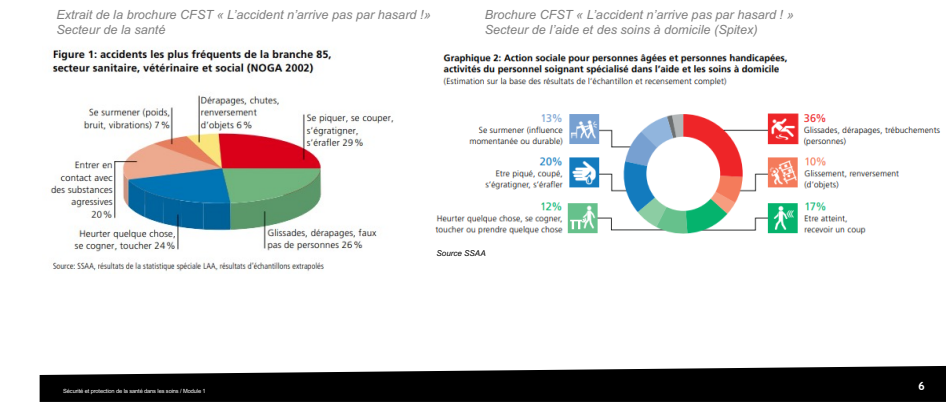
Réfléchissez à un scénario d’accident que vous pouvez raconter en précisant les causes, dans le cas où les personnes participantes n’ont encore jamais été victimes d’un accident au travail.

Fiche – module 1

Safety First – Priorité à la sécurité

Traitement du thème (~ 2’)

Quels sont les accidents les plus fréquents dans le domaine des soins de santé ?



Diapositive 6

Il n'existe pas de statistiques spécifiques sur les accidents concernant le personnel soignant, leur nature et leur fréquence. Demandez à votre établissement si ces données sont consignées.

Par conséquent, les données présentées ici se réfèrent aux deux brochures CFST « L'accident n'arrive pas par hasard ! » élaborées spécialement pour le « secteur de la santé » et pour l'« aide et les soins à domicile (Spitex) ».

Ces deux brochures CFST complètes vous fourniront de précieuses informations sur la sécurité au travail et la protection de la santé pour les différentes activités de soin.

Il n'est pas possible de généraliser en disant que les piqûres et les coupures se produisent essentiellement dans le cadre de soins stationnaires. Tout dépend de l'activité réalisée et de la formation du personnel soignant.

Il est incontestable que de nombreux accidents sont dus à des trébuchements, glissades ou chutes et des chocs avec des objets.

Prévention des accidents selon le principe STOP

Le principe STOP

S

Mesures de substitution

Remplacer les outils / procédures de travail nocifs et/ou défectueux par d'autres moins nocifs et/ou totalement opérationnels (p. ex. remplacer les détergents agressifs), etc.

T

Mesures techniques (moyens auxiliaires)

Recapuchonnage, utilisation d'un lève-personne, etc.

O

Mesures organisationnelles

Instructions de travail, formation du personnel, prévention de l'urgence, rotation des tâches, organisation du plan de service, implication de personnes supplémentaires, etc.

P

Mesures personnelles

Port de gants de protection, de chaussures fermées antidérapantes, technique de travail correctement appliquée, bonne condition physique, etc.

Document et production de la société dans les années 1980s

7

Traitement du thème (~ 3')

Diapositive 7

La prévention des accidents passe par le principe STOP :

- identifier les dangers ;
- évaluer les dangers ;
- écarter les dangers.

Un danger peut généralement aussi être supprimé, notamment par les mesures suivantes :

- Mesures de substitution
Il convient de remplacer les substances dangereuses par d’autres moins nocives dans la mesure du possible.
Vérifiez les possibilités par exemple avec votre fournisseur.
- Mesures techniques (moyens auxiliaires)
Voyez comment réduire les dangers par des mesures techniques.
Par exemple avec des boîtes à déchets Multi-Safe, des lève-personne, etc.
- Mesures organisationnelles
Voyez comment réduire les dangers par des mesures organisationnelles.
Par exemple : éviter de manipuler les substances dangereuses et les détergents dans la précipitation, former le personnel ou fournir des instructions de travail qui précisent la manière d’effectuer la tâche.
- Mesures personnelles
Mesures de protection individuelle (EPI) : si des risques résiduels subsistent, il reste la solution d’équiper le personnel de gants et de lunettes de protection, etc. Il est essentiel que chacun respecte ces mesures !
L’implication du personnel dans le choix de l’EPI améliore l’acceptation.

Fiche – module 1

Safety First – Priorité à la sécurité

Dans notre secteur

Les situations rencontrées dans le secteur des soins sont toujours différentes et exigeantes.

- À quels dangers puis-je être exposé ?
- Ma sécurité est-elle garantie ?
- Qui peut m'aider ?

→ Préparer (vérifier le matériel, porter l'EPI, pour le service externe – vérifier le véhicule)

→ Analyser (les situations rencontrées, les facteurs perturbants existants)

→ Connaître et utiliser les ressources (puis-je gérer ce travail sans aide ? ai-je besoin d'un coup de main ? qui peut m'aider en cas d'urgence ?)

→ Agir posément et se protéger (prendre des mesures de protection, si sa propre sécurité est compromise : dire STOP)

Sécurité et protection de la santé des soins (HSE) 1

6



Application pratique (~ 3’)

Diapositive 8

Qu’est-ce qui concerne votre établissement ? Comment pouvez-vous vous préparer à une intervention ?

Réfléchissez aux dangers / difficultés que vous pourriez rencontrer.

- Comment vous en prémunir ?
- Qui peut vous aider en cas d’urgence ou de besoin ?

Réfléchissez à la manière dont vous pouvez vous préparer à l’intervention / l’activité.

- Ai-je toutes les informations sur les tâches à réaliser et la situation du patient ?
- Ai-je tout le matériel dont j’ai besoin ?
- Pour les interventions externes, le matériel et le véhicule sont-ils sûrs et parfaitement fonctionnels ?
- Est-ce que je porte l’équipement de protection nécessaire ?

Prise de conscience (~ 3’)

Diapositive 9

Ordonnance sur la protection de la maternité

Des dispositions de protection spéciales s’appliquent aux femmes enceintes et allaitantes.

Il est important d’évaluer le risque au travail avant même d’engager une femme, d’en informer les femmes lors de leur entrée en fonction et de respecter les prescriptions de l’ordonnance sur la protection de la maternité.

Une femme enceinte est considérée en général comme apte à travailler, sauf si elle est malade ou que le travail représente un danger pour l’enfant à naître ou elle-même. Ces dangers sont définis dans les deux brochures SECO mentionnées et dans l’ordonnance sur la protection de la maternité.

@ Collaboratrices : Si vous êtes enceintes, adressez-vous à vos supérieurs, à la personne de votre établissement responsable de la sécurité au travail et de la protection de la santé, à votre service RH ou lisez le guide du SECO « Protection de la maternité – Informations à l’intention des salariées enceintes, venant d’accoucher ou qui allaitent ».

Votre entreprise ne peut vous protéger que si elle est au courant.



Ordonnance sur la protection de la maternité

Dispositions spéciales de protection en cas de grossesse et de maternité

Ordonnance sur la protection de la maternité

- Ordonnance du DEFR du 20 mars 2001 sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité (RS 822.111.52)

Clarifier les risques pour déterminer les tâches que les collaboratrices enceintes peuvent effectuer et qui respectent les prescriptions de l’ordonnance sur la protection de la maternité, notamment en ce qui concerne le risque d’infection, la manipulation de substances dangereuses, les substances CMR, l’élévation et le port de charges, les longues stations debout, les lieux de travail, les périodes de repos, les durées de travail maximales, le travail de nuit et en équipe, l’interdiction d’affectation, l’allaitement, etc.

SECO – La protection de la maternité en entreprise – Guide pour les employeurs, OFCL : 710.229.f

La protection de la maternité en entreprise – Guide pour les employeurs

SECO – Protection de la maternité – Informations à l’intention des salariées enceintes, venant d’accoucher ou qui allaitent ; OFCL : 710.233.f

Protection de la maternité – Informations à l’intention des salariées enceintes, venant d’accoucher ou qui allaitent



Sécurité et protection de la santé des soins (HSE) 1

9



Fiche – module 1

Safety First – Priorité à la sécurité

Ordonnances sur la protection des jeunes travailleurs

Dispositions spéciales de protection pour les jeunes et les personnes en formation (de moins de 18 ans)

Concernant un risque d'accident accru, des influences nocives, la surcharge de travail, les activités autorisées, la réglementation spéciale pour le travail de nuit et du dimanche, etc.

→ Consultez les plans de formation de l'Ordonnance sur la formation professionnelle correspondante ainsi que l'**annexe 2, mesures d'accompagnement** en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

OLT 5

- Ord. 5 relative à la loi sur le travail (Ord. sur la protection des jeunes travailleurs, RS 822.115)
- Ord. du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (RS 822.115.2)

Extrait de l'art. 19 al. 1 + 2 OLT 5 - L'employeur doit :

- veiller à ce que les jeunes occupés dans son entreprise soient suffisamment et convenablement informés et instruits par une personne adulte autorisée
- donner et expliquer aux jeunes travailleurs les consignes et recommandations correspondantes
- informer les parents ou les personnes investies du droit d'éducation des conditions de travail, des risques et des mesures



Sécurité et protection de la santé dans les soins / Module 1

10

... encore quelques conseils

Vêtements

Veillez à porter des vêtements de travail confortables et n'enrayant pas les mouvements, p. ex. en les choisissant un peu plus amples que vos vêtements habituels.

Chaussures

Dans la mesure du possible, portez des chaussures plates fermées confortables et de bonne facture. Comme vous marchez beaucoup chaque jour, vous éviterez ainsi les mauvaises postures ou les contraintes inappropriées qui agissent directement sur la colonne vertébrale et peuvent déclencher des douleurs dorsales. La semelle doit être antidérapante.

Station debout / assise

Si vous êtes longtemps debout, asseyez-vous p. ex. pour gérer les dossiers des patients. En cas de station assise prolongée, veillez à régler correctement votre chaise et votre table. Changez de position de temps à autre.

Temps libres

Organisez vos temps libres activement. Incluez-y du mouvement et de la détente.



Sécurité et protection de la santé dans les soins / Module 1

11

Prise de conscience (~ 2’)

Diapositive 10

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs

Des dispositions particulières s’appliquent également aux jeunes et aux personnes en formation jusqu’à leur 18^e anniversaire.

Celles-ci sont prévues, pour toutes les professions présentant des risques particuliers (par ex. travaux impliquant des agents biologiques dangereux pour la santé – ce qui concerne le secteur des soins), dans les annexes 2 « Mesures d’accompagnement » des ordonnances sur la formation professionnelle.

L’employeur doit :

- veiller à ce que les jeunes occupés dans son entreprise soient suffisamment et convenablement informés et instruits par une personne adulte autorisée.
- donner et expliquer aux jeunes travailleurs les consignes et recommandations correspondantes.
- informer les parents / les personnes investies du droit d’éducation des conditions de travail, des risques et des mesures.

Application pratique (~ 2’)

Diapositive 11

Quatre conseils simples

- En général, les vêtements sont imposés selon les spécificités de l’entreprise. Ne prenez pas la taille de vêtement la plus ajustée : la liberté de mouvement est précieuse au travail.
- Investissez dans de bonnes chaussures. Vos pieds et votre dos vous en seront reconnaissants.
- Dans la mesure du possible, variez votre position de travail. C’est-à-dire levez-vous de temps en temps ou asseyez-vous si possible si vous êtes resté longtemps debout.
- Veillez à compenser vos activités professionnelles en prévoyant des activités physiques et de la détente durant vos loisirs.

Liens et brochures d'aide

Guide détaillé :

« L'accident n'arrive pas par hasard »
Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur de la santé,
Référence CFST 6290.f

« L'accident n'arrive pas par hasard »
Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur de l'aide et des soins à domicile (Spitex), référence CFST 6291.f

Source illustrations/photos : Freepik et Safe et Work Documents de formation

Sécurité et protection de la santé dans les soins - Niveau 1

12

Diapositive 12

Liens et brochures d'aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Pour les personnes désireuses d’approfondir le sujet, la CFST a édité une brochure « L’accident n’arrive pas par hasard ! »

- Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur de la santé, référence CFST 6290.f
- Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur de l’aide et des soins à domicile (Spitex), référence CFST 6291.f

Suivi

Selon les problèmes identifiés, recherchez des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances correspondantes, vous pouvez consulter p. ex. votre solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé.



Fiche – module 2

Prévention des piquûres et coupures

Fiche – module 2

Prévention des piqûres et coupures

Présentation du thème (~ 1')

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.
Information sur la durée du module : 20-25 minutes.


SAFE AT WORK

Sécurité et protection de
la santé dans les soins
Module 2



Prévention des piqûres et coupures



Fiche – module 2

Prévention des piqûres et coupures

Risque de contamination par du sang de tiers

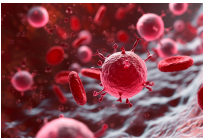
Exposition au sang ou à d’autres fluides biologiques (sécrétions) d’un tiers

Transmission

- Piqûres et coupures
- Contact avec du sang / des sécrétions au niveau des muqueuses (yeux, bouche)
- Blessure cutanée avec un instrument contaminé ou par une morsure ou égratignure

Le risque d’infection dépend de différents facteurs :

- épaisseur de l’aiguille, profondeur d’insertion
- quantité de sang, charge virale
- statut vaccinal



Introduction du thème (~ 2’)

Diapositive 2

Comme vous le savez, il existe une multitude d’agents pathogènes potentiellement dangereux susceptibles de nous contaminer.

Avez-vous déjà été dans la situation extrêmement désagréable où vous êtes entré en contact ou avez été infecté avec du matériel contaminé ? Comment avez-vous vécu le processus qui a suivi ?

On sait que les modes de transmission sont variés :

- gouttelettes
- particules en suspension dans l’air
- contact (p. ex. via les mains)
- eau contaminée
- sang ou tissus (muqueuses)

On peut être contaminé soit via les muqueuses, p. ex. en cas de projections dans les yeux, soit via une blessure cutanée, p. ex. blessure avec une aiguille contaminée.

Le strict respect de la procédure interne standard permet de réduire considérablement ce risque.

Le risque de transmission n’est pas identique avec tous les pathogènes. Le risque dépend en outre d’autres facteurs tels que :

- épaisseur de l’aiguille, profondeur d’insertion
- quantité de sang, charge virale
- statut vaccinal

Tous ces facteurs jouent un rôle dans l’estimation du risque.

Fiche – module 2

Prévention des piqûres et coupures

Préparation

Définir des processus sûrs

- Définir une procédure pour les urgences
- Instruire le personnel
- Réfléchir aux risques
- Appliquer les processus
- Prévoir suffisamment de temps

Le matériel approprié est-il disponible ?

- Utiliser des instruments de sécurité
- Fournir des boîtes à déchets Multi-Safe
- Mettre l'EPI approprié à disposition (et le porter pour travailler)



Sécurité et prévention de la transmission des infections – Module 2

3

Introduction du thème (~ 3’)

Diapositive 3

Les blessures par piqûre et les coupures comptent parmi les accidents professionnels les plus courants dans les soins. Bon nombre de ces blessures sont liées à des expositions à du sang et d’autres liquides corporels et représentent un risque d’infection pour les soignants. Les principaux dangers concernent l’hépatite C (HCV), le virus d’immunodéficience humaine (VIH) et – si la protection vaccinale est insuffisante – l’hépatite B (HBV).

Une bonne préparation et des processus sûrs aident les membres du personnel à travailler en toute sécurité.



Est-il possible de travailler calmement lors de gestes délicats dans votre établissement ?
Pouvez-vous influencer cette situation (participation possible) ?

Fiche – module 2

Prévention des piqûres et coupures

Traitement du thème (~ 3’)

Mesures de protection : processus sûrs

- Équipement de protection individuelle (EPI)
- Aiguilles d’injection : pas de « recapuchonnage »
- Ne pas plier ou tordre les canules
- Agir avec prudence et circonspection (pas de précipitation)
- Utiliser des boîtes à déchets Multi-Safe
- Utiliser des aiguilles d’injection qui coulissent après usage dans un capuchon de protection.
- Utiliser des aiguilles d’injection avec une protection
- Utiliser des bistouris à usage unique ou des bistouris munis d’un manchon coulissant ou d’un mécanisme de verrouillage



Source : documents de formation SAM

Source : CSFT 6200

4

Diapositive 4

Dans la mesure du possible, il convient d’utiliser des instruments antiperforants.
Même si le risque semble minime, protégez-vous systématiquement !

La prévention des blessures susceptibles de transmettre des infections est un pilier de la sécurité au travail. Les mesures de protection techniques sont à privilégier, car elles ne dépendent pas de décisions individuelles et de l’habileté du personnel. Il a été prouvé à diverses reprises que les risques de contamination par blessures pouvaient être réduits par l’utilisation d’instruments de sécurité (Safety Devices).

Instruments de sécurité actifs :
L’utilisateur doit enclencher le mécanisme de sécurité d’une main.

Instruments de sécurité passifs :
Le mécanisme de sécurité s’active automatiquement juste après l’utilisation.



Quels sont les instruments de sécurité à votre disposition pendant l’intervention ?



Prévoyez des instruments de sécurité et des boîtes à déchets Multi-Safe pour les montrer.

Fiche – module 2

Prévention des piqûres et coupures

Mesures de protection : processus sûrs

Linge hospitalier / tri du linge / déchets / ordures

- Former le personnel sur les bonnes procédures de gestion et d'élimination
- Toujours éliminer correctement et immédiatement les objets coupants et/ou dangereux (vider les poches)
- Donner le linge sale au nettoyage dans les conteneurs prévus à cet effet
- Saisir le linge souillé par du sang ou des liquides corporels uniquement avec des gants de protection
- Ne pas comprimer ou compresser les déchets
- Porter un équipement de protection approprié (gants, masque éventuel)
- Veiller à l'élimination sûre du matériel à usage unique contaminé et des déchets médicaux
- Changer les boîtes à déchets Multi-Safe : respecter la ligne de remplissage maximal sur le conteneur



Source : Standard Multi-Safe boîte

Source : CSFT 6200

Quelles sont les mesures de protection sûres ?

5

Traitement du thème (~ 2')

Diapositive 5

La formation régulière du personnel au respect des règles de sécurité contribue à la prévention des accidents et des incapacités de travail.

Linge hospitalier / tri du linge / déchets / ordures

- Former le personnel sur les bonnes procédures de gestion et d'élimination
- Toujours éliminer correctement et immédiatement les objets coupants / dangereux (vider les poches)
- Donner le linge sale au nettoyage dans les conteneurs prévus à cet effet
- Saisir le linge souillé par du sang ou des liquides corporels uniquement avec des gants de protection
- Ne pas comprimer ou compresser les déchets
- Porter un équipement de protection approprié (gants, masque éventuel)
- Veiller à l'élimination sûre du matériel à usage unique contaminé et des déchets médicaux
- Remplacer les boîtes à déchets, respecter la ligne de remplissage maximal sur le conteneur



Videz toujours vos poches avant de mettre vos vêtements à laver !

Vous protégerez ainsi aussi les personnes qui se chargent du lavage.

Fiche – module 2

Prévention des piqûres et coupures

Mesures de protection : mesures de protection individuelles

- Déterminer les dangers et définir des mesures de protection (responsabilité de l'employeur et responsabilité personnelle)
- Connaître les règles de sécurité internes : où et comment la réglementation s'applique dans l'établissement
- Respecter les règles de sécurité en matière d'exposition au sang et aux liquides corporels (éviter le contact, élimination correcte)
- Prévention des piqûres et coupures
- Respecter les règles d'hygiène au travail (lavage et désinfection des mains)
- Veiller à avoir une couverture vaccinale complète contre l'hépatite B
- Porter un équipement de protection (gants adéquats, en fonction de l'activité et du risque porter 2 paires de gants, tablier, lunettes de protection et masque
- Savoir quoi faire en cas d'urgence

Quel faire en cas d'accident? Agir vite et bien

Quel faire en cas d'accident? Agir vite et bien

Sécurité et protection de la santé dans les soins - Module 26



Connaissez-vous les règles de sécurité de votre établissement ?

Quel équipement de protection portez-vous p. ex. pour une prise de sang ? (Demander d'autres exemples selon l'activité).

Application pratique (~ 4')

Diapositive 6

Les accidents sont plus fréquents lorsqu'on agit dans la précipitation. Respectez les processus standards.

- Respectez les règles de sécurité et d'hygiène.
- Portez l'équipement de protection nécessaire en fonction de l'activité.
- N'utilisez pas d'outils défectueux.
- Informez la personne responsable du matériel des outils défectueux.

Mesures en cas d'exposition à des liquides contaminés

Mesures immédiates

- Piqûres et coupures, égratignures, morsures : en cas de plaie ouverte : faire couler un peu de sang, laver à l'eau et désinfecter (p. ex. alcool à 70 %)
- Projections sur les muqueuses (bouche, nez, yeux) : rincer abondamment à l'eau ou avec du sérum physiologique
- Contact avec une lésion cutanée (ulcérations, exanthèmes, etc.) : laver à l'eau savonneuse et désinfecter (p. ex. alcool à 70 %)

Mesures médicales complémentaires

- Détermination du risque d'infection : type d'exposition, nature et quantité du liquide corporel
- Prophylaxie post-exposition contre le VIH (PEP VIH) : à entamer dès la connaissance du risque
- Statut vaccinal / détermination du taux d'anticorps : contrôle
- Suivi et conseil : par le médecin compétent

Sécurité et protection de la santé dans les soins - Module 27



Votre établissement vous a-t-il informé de la marche à suivre en cas d'urgence ?

Mesures immédiates

- Piqûres et coupures, égratignures, morsures : en cas de plaie ouverte : faire couler un peu de sang, laver à l'eau et désinfecter (p. ex. alcool à 70 %)
- Projections sur les muqueuses (bouche, nez, yeux) : rincer abondamment à l'eau ou avec du sérum physiologique
- Contact avec une lésion cutanée (ulcérations, exanthèmes, etc.) : laver à l'eau savonneuse et désinfecter (p. ex. alcool à 70 %)

Si les premiers soins n'ont pas été prodigués par un médecin, il est recommandé d'en consulter un rapidement pour déterminer le risque d'infection.

Fiche – module 2

Prévention des piqûres et coupures

Élimination

La majorité des accidents avec des sharps surviennent dans le cadre de leur élimination :

- L'instrument n'a pas été jeté immédiatement après usage
- L'instrument n'a pas été collecté dans une boîte à déchets appropriée
- La limite de remplissage de la boîte à déchets Multi-Safe était dépassée
- La canule a été recapuchonnée

Pour prévenir les accidents, il est nécessaire de porter des gants de protection et, en principe, de collecter tous les instruments pointus, coupants et fragiles dans des conteneurs spéciaux immédiatement après usage.

Les conteneurs doivent être placés aussi près que possible du lieu d'utilisation de ces objets et leur contenu ne peut pas être transféré dans un autre récipient.



Document produit par le service de santé publique - 2020/21

6

Prise de conscience (~ 2’)

Diapositive 8

L’élimination est un point important. Le matériel contaminé est extrêmement nocif pour l’environnement et doit être éliminé séparément.

Les grandes entreprises mettent normalement à disposition les conteneurs nécessaires pour les objets pointus, le matériel contaminé, le linge, etc.

Dans les soins ambulatoires, l’élimination ou le nettoyage (dans le cas du linge) correct du matériel contaminé constitue souvent un plus grand défi.

Les boîtes de sécurité ne peuvent pas être jetées avec les ordures ménagères.

Consultez vos supérieurs, la personne responsable de l’élimination dans votre entreprise ou vos fournisseurs.

Informations utiles relatives à l’élimination :

- Élimination des déchets médicaux de l’Office fédéral de l’environnement (OFEV)
- Écologie et élimination des déchets du secteur de la santé (H+ Les Hôpitaux de Suisse et VZK)

Liens

Swissnoso : Recommandations pour le personnel de santé infecté par les virus de l'hépatite B, de l'hépatite C ou de l'immunodéficience humaine: prévention du risque de transmission aux patients
[v16_3_2012-04_Swissnoso_Bulletin_fr.pdf](#)

Suva : Prévention des infections par voie sanguine dans le secteur de la santé, feuillet d'information 2869/30.F
[Prévention des infections par voie sanguine dans le secteur de la santé](#)

Suva : Prévention des infections transmises par voie sanguine, feuillet d'information 2869/31.F
[Prévention des infections transmises par voie sanguine](#)

Suva : Protégez-vous contre les infections transmises par voie sanguine, aide-mémoire 2863.F
[Protégez-vous contre les infections transmises par voie sanguine](#)

Office fédéral de l'environnement OFEV : Aide à l'exécution relative à l'élimination des déchets du secteur de la santé. État 2021
[Élimination des déchets médicaux](#)

VZK et H+ Les Hôpitaux de Suisse : Écologie et élimination des déchets du secteur de la santé
[Écologie et élimination des déchets du secteur de la santé-2022.pdf](#)

Source illustrations/photos : si aucune indication : Freepik

Sécurité et protection de la santé dans les soins d'urgence

9

Diapositive 9

Liens et brochures d’aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Cette liste n’est pas exhaustive.

Suivi

Selon les problèmes identifiés, recherchez des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances correspondantes, vous pouvez consulter p. ex. votre solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé.



Fiche – module 3

Gestion des agressions et
préservation de l'intégrité personnelle

Fiche – module 3

Gestion des agressions et préservation de l'intégrité personnelle

SAFE AT WORK

Sécurité et protection de la santé dans les soins
Module 3

Gestion des agressions et préservation de l'intégrité personnelle

Tolérance zéro



Définition

Menaces, violence, injures et atteintes à la personnalité sont intolérables.

Violence physique :
Menaces, coups, morsures, griffures, agression sexuelle, etc.

Violence psychique (verbale / non verbale) :
Menaces
Mobbing
Harcèlement / discrimination
Allusions sexuelles et propos racistes
Gestes négatifs

Harcèlement
Harcèlement verbal



Sécurité et protection de la santé dans les soins / Module 3

2

Présentation du thème (~ 1')

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.

Information sur la durée du module : env. 35-40 minutes.

Introduction du thème (~ 2')

Diapositive 2

Les types de menace, de harcèlement ou d'atteinte à l'intégrité physique sont variés. Aucun ne peut être toléré !

- Violence physique
- Violence psychique (verbale / non verbale)
- Harcèlement

Interrogez les personnes participantes sur leurs expériences passées.

- Avez-vous été menacé ou harcelé dans le cadre de votre activité ?
- Comment gérez-vous cela concrètement (p. ex. harcèlement verbal) ?
- Comment votre établissement gère-t-il cela ?

Les thèmes abordés dans ce module sont très vastes et ne seront pas traité de manière exhaustive.

Gestion des agressions et préservation de l’intégrité personnelle

Introduction du thème (~ 2’)

Diapositive 3

Il est essentiel d’identifier autant que possible les facteurs de risque et les facteurs de déclenchement possibles.

Les facteurs de déclenchement d’agressions et d’actes de violence ne sont pas toujours la nature violente de l’agresseur. Il peut arriver qu’un patient soit effrayé par le soin parce qu’il s’est brièvement assoupi. Ou que la patiente souffre. Des troubles psychiques, des raisons médicales ou tout simplement le niveau de stress élevé peuvent engendrer de la violence.

Nous savons tous que les patients et leur entourage peuvent réagir différemment à notre égard. Il est important de connaître les facteurs de risque d’une agression. Les personnes sous l’influence de l’alcool ou de stupéfiants ne sont pas automatiquement agressives, mais ces substances peuvent augmenter l’agressivité.

Facteurs de risque

Patients (ou leurs proches)

- Démence
- Alcool / drogues / médicaments
- Douleurs
- Frayeur (p. ex. contact inattendu)
- Peur / stress
- Choc, confusion ou désorientation
- Causes médicales (p. ex. hypoglycémie)
- Troubles psychiques
- Perte d'autonomie



Illustration : Benjamin ABE

Environnement / lieu de l'intervention

- Longues attentes
- Pas de possibilité de repli
- Obstacles structurels (portes fermées, éclairage, bruit, pièces exigües, etc.)
- Obstacles organisationnels (manque de clarté dans l'information du patient, rotation du personnel, etc.)

Secours et protection de la santé dans les soins - Module 3

3

Gestion des agressions et préservation de l’intégrité personnelle

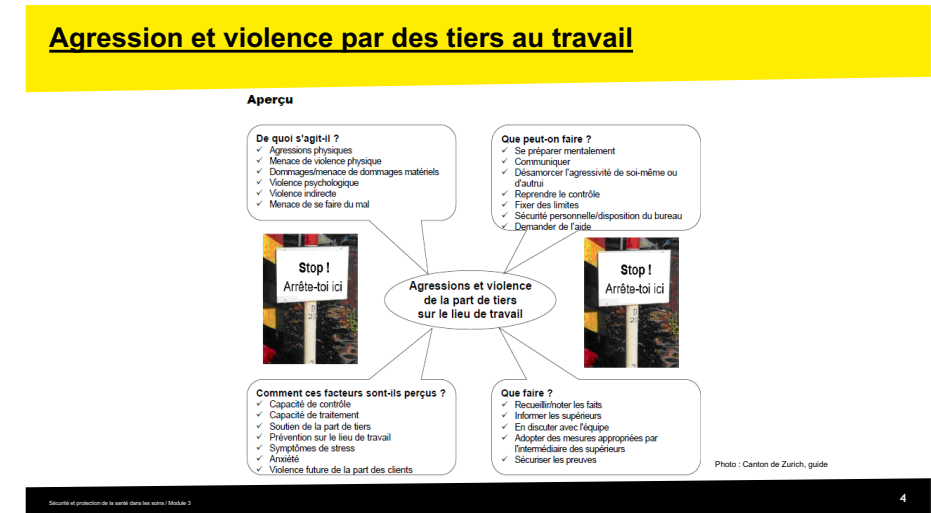
Traitement du thème (~ 6’)

Diapositive 4

L’agression et la violence par des tiers au travail peuvent avoir de nombreuses raisons.

- Le patient est-il effrayé ? Se sent-il incompris ou blessé ?
- Le patient se trouve-t-il dans un environnement inhabituel ?
- Y a-t-il des obstacles organisationnels du côté de l’employeur ? Autrement dit, le patient est-il pris en charge continuellement par de nouveaux membres du personnel ?

Connaître le contexte précis permet au personnel soignant de mieux s’adapter au patient et de demander de l’aide si nécessaire (des conseils ou l’assistance d’un collègue).



Réfléchissez aux questions suivantes :

- De quel type d’agression / d’atteinte à l’intégrité physique s’agit-il ?
- Y a-t-il eu des signes avant-coureurs perceptibles ?
- Qu’est-ce qui aide la personne concernée ?
- Quelle est la suite de la procédure pour les personnes concernées (et l’équipe) ?



Discutez des expériences personnelles des participants ou préparez quelques exemples.

Fiche – module 3

Gestion des agressions et préservation de l’intégrité personnelle

Informations (~ 2 min)

Mesures de l'employeur

La violence sur le lieu de travail peut aussi alourdir les coûts directs et indirects. De plus, elle dégrade la qualité des soins et accroît la perte d'humanité, tant pour le personnel soignant que pour les personnes soignées.

Mesures de prévention de l'employeur

- Détection et gestion de la violence (priorité élevée pour les évaluations des dangers et les mesures de prévention)
- Formation et exercices continus du personnel sur la prévention et la gestion des agressions
- Introduction de systèmes de signalement
- Organisation du suivi pour le personnel
- Accès du personnel à des services de conseil
- Détermination des besoins et de la possibilité d'un service de sécurité interne ou d'un soutien pour le personnel
- Définition des conséquences possibles pour les agresseurs

5



Diapositive 5

Quelles mesures l’employeur peut-il prendre pour protéger son personnel ?

1. Déterminer les dangers
2. Établir un plan de mesures (p. ex. formations, implication d’un service de sécurité, pas de travail en solo) et déterminer la date de fin de ces mesures.
3. Contrôler la mise en application.

Fiche – module 3

Gestion des agressions et préservation de l’intégrité personnelle

Pour le personnel : priorité à sa propre sécurité

Préparation : processus psychologiques

- Identifier ses propres points forts et points faibles
- Se familiariser avec les sentiments, les besoins et les habitudes de la personne dépendante (si possible), afin de gérer les situations critiques éventuelles (dangers potentiels)
- Stratégie : mettre au point ou acquérir des schémas d’action pour les situations de crise

Analyse : identifier le danger

- Que s’est-il passé ?
- Dans quel environnement le lieu de l’intervention se trouve-t-il ? (service des urgences, au domicile du patient, etc.)
- Quelle impression le patient (et/ou son entourage proche) donne-t-il ? Y a-t-il des particularités ?
- Est-on en présence de drogue / alcool ?
- Ai-je besoin d’aide pour gérer ?

N’affrontez jamais les patients agressifs seul(e), restez à distance, éloignez les objets dangereux dans la mesure du possible, assurez-vous de pouvoir prendre la fuite et ne tardez pas à demander de l’aide.

Recevoir et présenter des soins aux personnes vulnérables

6

Prise de conscience (~ 3’)

Diapositive 6

Quelles mesures le personnel peut-il prendre pour se protéger autant que possible ?

Communication :

Exprimez votre message à la première personne, p. ex. « Je ressens votre comportement comme menaçant. » Intégrez des remarques positives, p. ex. « Je suis heureux que vous entendiez ma proposition. »

Éviter les agressions personnelles :

Essayez de garder votre calme et la maîtrise de vous-même pendant la situation critique et de conserver une vue d’ensemble.

Éviter les agressions extérieures :

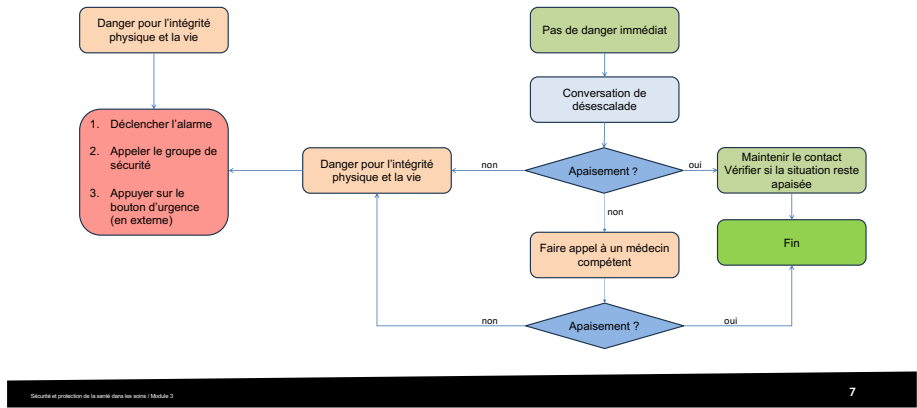
Essayez d’atténuer ou même d’éviter une manifestation d’agressivité de votre interlocuteur en mettant en œuvre des stratégies de communication et de gestion des conflits, p. ex. entamer la conversation de manière amicale, polie et empathique ; identifier le conflit ; écouter attentivement ; identifier les besoins et les objectifs de l’interlocuteur ; argumenter clairement en donnant la priorité à la recherche d’une solution ; indiquer le but des mesures ou décisions prévues ; traiter les réclamations et prendre l’interlocuteur au sérieux.

➔ Si le danger est trop grand, n’abordez pas le patient seul !

Fiche – module 3

Gestion des agressions et préservation de l’intégrité personnelle

Déroulement d’une agression et d’un acte violent



Gestion de la désescalade

- Prévention primaire (identifier les facteurs de risque)**
1. Empêcher (atténuer) le déclenchement d’un acte de violence et d’une agression
 2. Modification du schéma de réaction du personnel (formation à la gestion des agressions / désescalade)
 3. Compréhension des causes et des motivations des agresseurs
- Prévention secondaire (empêcher l’escalade)**
4. Techniques communicationnelles de désescalade
 5. Techniques préventives pour une approche sécurisée, techniques de dégagement, de défense et de fuite sans blessures
 6. Techniques d’accompagnement et d’immobilisation sans blessures
- Prévention tertiaire (suivi)**
7. Premier encadrement et suivi du personnel concerné, conservation de la capacité à travailler après des incidents traumatisants

Application pratique (~ 3’)

Diapositive 7

Quelle pourrait être la procédure en cas d’agression ou d’acte de violence ?

Ce schéma fournit un exemple de procédure.

La première question est toujours : y a-t-il un danger pour l’intégrité physique et la vie du membre du personnel ?

- Si la réponse est « OUI », l’alarme doit être déclenchée et il faut faire intervenir des spécialistes.
- Si la réponse est « NON », est-il possible d’entamer une discussion de désescalade ? Est-il possible de calmer la personne ?

Votre établissement vous a-t-il informé de la procédure à suivre en cas de pareil incident ?

Application pratique (~ 3’)

Diapositive 8

Il y a plusieurs façons de gérer la désescalade. Le modèle progressif ProDeMa est une possibilité. Points importants :

Prévention primaire (identifier les facteurs de risque)

- Identifier les conditions-cadres extérieures qui ont une influence sur le déclenchement d’une agression.
- Prendre ses distances par rapport à l’état d’esprit momentané et aux agressions du patient.
- Par la connaissance des causes et l’identification des besoins actuels, tenter d’établir le contact avec le patient.

Prévention secondaire (empêcher l’escalade)

- Pour apaiser la situation, la détresse intérieure du patient doit être atténuée par la recherche de solutions.
- Les techniques de défense corporelle doivent être le dernier recours pour éviter le risque d’accident de toutes les parties concernées.
- Les techniques d’immobilisation en douceur du patient servent aussi à accompagner les patients désorientés, par exemple, et évitent la mise en danger personnelle.

Prévention tertiaire (suivi)

- Un suivi bien organisé réduit la souffrance et la contrainte chez les collaborateurs concernés.

Fiche – module 3

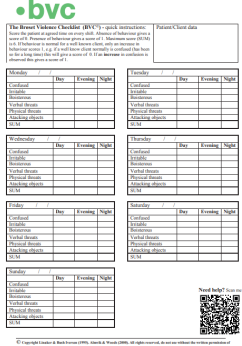
Gestion des agressions et préservation de l’intégrité personnelle

Saisie des agressions

Il existe plusieurs check-lists / listes de signalement librement accessibles :

p. ex. évaluation du risque de violence : [BVC English](#)

Votre employeur vous met-il à disposition des formulaires d'annonce?



Secours et protection de la santé dans les centres (Module 3)

9



Application pratique (~ 2’)

Diapositive 9

Que pouvons-nous faire ?

Il existe plusieurs check-lists librement accessibles, qu’il s’agisse d’un formulaire de signalement interne à l’établissement ou pour effectuer une évaluation des risques avec des mesures possibles pour les membres du personnel concernés.

Exemples de différents niveaux d’agression :

Manifestation :

- Hausser la voix, opposition
- Insulter, ne pas respecter les accords
- Menaces, dégâts matériels, égratignures
- Blessures corporelles graves, armes

Mesure :

- Prendre le conflit au sérieux
- Fixer des limites cohérentes
- Demander de l’aide, informer le médecin
- Alarme immédiate, intervention de la police et du médecin



Vous pouvez aussi traiter ces listes avec les personnes participantes. De telles listes existent également peut-être dans les différents établissements ?

Prise de conscience (~ 4’)

Diapositive 10

Le harcèlement sexuel vis-à-vis du personnel soignant est intolérable, quelle que soit la forme et que ce soit de la part des patients, des collègues ou de la hiérarchie.

Le harcèlement sexuel est toujours un comportement indésirable pour une des parties. Il s’agit d’une agression – et souvent d’un abus de pouvoir. Le harcèlement sexuel déclenche généralement un sentiment de honte chez les personnes concernées, qui sont rarement prises au sérieux, car il leur est difficile de produire des preuves.

Avez-vous déjà vécu de telles situations ?

Quelle a été la réaction de votre établissement ?



Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est toujours un comportement indésirable pour l’une des parties. Il s’agit d’une agression – et souvent d’un abus de pouvoir. Le harcèlement sexuel déclenche généralement un sentiment de honte chez les personnes concernées, qui sont rarement prises au sérieux, car il leur est difficile de produire des preuves.

Les employeurs sont responsables et doivent veiller à ce que les femmes et les hommes ne soient pas victimes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail – que ce soit de la part de la hiérarchie, des collègues ou de tiers.

L’auteur du harcèlement doit être immédiatement écarté. Il est impératif que l’incident soit reconnu et traité avec sérieux, sans dissimulation. Il doit prendre conscience qu’il a franchi les limites. .

1. Verbaliser ce qui s’est passé
2. Dire l’effet produit
3. Imposer à l’autre ce qu’il doit faire ou ne pas faire à l’avenir
4. Ne pas entrer dans de nouvelles discussions

Secours et protection de la santé dans les centres (Module 3)

10

Fiche – module 3

Gestion des agressions et préservation de l'intégrité personnelle

Application pratique (~ 2')

Diapositive 11

Lorsque les soins concernent des personnes dépendantes qui sont ou pourraient devenir agressives verbalement ou non verbalement, il est utile de s'interroger en amont sur la réaction à avoir. Abordez ces thèmes et situations avec l'équipe, un supérieur ou une personne de confiance.

En cas d'urgence : **adoptez un langage clair et déterminé vis-à-vis de la personne agressive.** Rappelez brièvement les règles. Surveillez votre langage et conservez le vouvoiement avec les patients.

Vous trouverez de nombreux conseils utiles dans le guide de l'ASI « Mais c'était pour rire, voyons ! ». Un guide pour se protéger contre le harcèlement sexuel destiné aux infirmières et aux autres personnes des institutions de soins.

Prise de conscience (~ 2')

Diapositive 12

Le mobbing est également intolérable, que ce soit de la part des patients, des collègues ou de la hiérarchie.

Prévenir le mobbing est l'affaire de tous :

- Identifier les conflits et les gérer
- Trouver des solutions
- Contribuer à une bonne ambiance de travail par
 - la valorisation
 - la compréhension
 - l'acceptation
 - la clarté et la structure
 - la demande de conditions-cadres et de compétences
- la promotion de l'esprit d'équipe
- l'exemple

Harcèlement sexuel – réagir à temps

Comment se protéger

- Vous effectuez votre travail avec un contrat professionnel clair.
 - Vous respectez le patient et il doit vous respecter.
 - Vous conservez une attitude assurée et amicale, mais pas soumise.
 - Vous communiquez clairement la manière dont cela doit se passer et comment se comporter les uns avec les autres.
 - Vous gardez une réserve vis-à-vis du client – cela appuie votre rôle et évite l'intimité.
 - Vous évitez toute proximité inconvenante dans vos paroles : ne dites pas « Nous allons au lit maintenant », c'est le patient qui y va !
 - Vous utilisez exclusivement le langage technique pour désigner des parties du corps.
- 



En cas d'urgence : le double stop

- Vous fixez la limite avec une phrase / un mot clair et net : « Stop ! », « Arrêtez ! », « Non ! », « C'est fini, maintenant ! »
- Vous exprimez ce que vous voulez et fixez la règle : « Arrêtez ces blagues ! », « Je ne veux plus jamais entendre cela ! », « Retirez vos mains ! », « Taisez-vous ! », « Gardez ces phrases pour vous ! », « Je vous interdis de me toucher ! », « La prochaine fois, j'appelle la police ! »



Mobbing

Plus le mobbing s'éternise, plus les conséquences sont graves.

Le mobbing entraîne une perte de confiance en soi, d'assurance et d'image de soi.

Prévenir le mobbing est l'affaire de tous :

- Parlez-en
- Abordez les conflits sur le lieu de travail
- Informez la hiérarchie
- Restez objectif
- Consignez les incidents par écrit
- Contribuez à une bonne ambiance de travail (valorisation, compréhension, etc.)
- Adressez-vous à des personnes de confiance
- Si nécessaire, faites-vous aider par des professionnels

Amélioration (~ 4’)

Diapositive 13

Interrogez les personnes participantes sur les améliorations qu’elles pourraient apporter à leur propre pratique et sur les possibilités au sein de l’équipe et dans l’établissement.

Et maintenant ?

Que pouvez-vous changer et améliorer dans votre travail ?

-

-

-

-

Que pouvons-nous changer et améliorer dans l'établissement ?

-

-

-

-

Sécurité et conditions de la santé dans les soins - Module 3

13



Diapositive 14

Liens et brochures d’aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Cette liste n’est pas exhaustive.

Liens

ASI, Portail d'information et de conseil sur la violence et le harcèlement sexuel
[Violence et harcèlement sexuel](#)
[Harcèlement sexuel sur le lieu de travail | Conseil en ligne | beliaestigt.ch](#)
[Guide « Mais c'était pour moi, voyons »](#)
[Personnel infirmier : acquérir des outils face à la violence](#)

SECO, Mobbing et autres formes de harcèlement – Protection de l'intégrité personnelle au travail
[Mobbing et autres formes de harcèlement – Protection de l'intégrité personnelle au travail](#)

SECO, Harcèlement sexuel sur le lieu de travail – Conseils destinés aux employées et employés
[Harcèlement sexuel sur le lieu de travail – Conseils destinés aux employées et employés](#)
[Liste de contrôle Harcèlement sexuel sur le lieu de travail](#)

Cours de base sur la gestion des agressions : p. ex.
- Espace Compétences Gestion de la violence dans les soins - Espace Compétences SA - Formations de la santé et du social
- Haute école de Travail Social Fribourg Prévention et gestion d'actes de violence dirigés contre des intervenant·es sociaux·ales | HETS Fribourg
- Centre hospitalier universitaire vaudois Faire face à l'agressivité avec sa tête et son corps - CHUV
- Aussi auprès de certains Centres cantonaux de formation pour la santé, polices cantonales, etc.

Source illustrations / photos - si aucune indication : Freepik

Sécurité et conditions de la santé dans les soins - Module 3

14

Suivi

Selon les problèmes identifiés, recherchez des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances correspondantes, vous pouvez consulter p. ex. votre solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé.

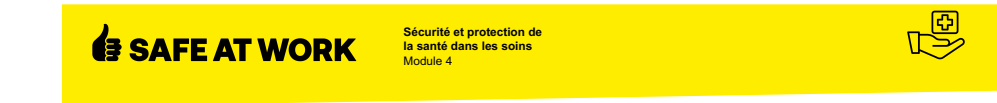


Fiche – module 4

Protection de la peau

– prévention pour une peau saine

Protection de la peau – prévention pour une peau saine



Protection de
la peau –
prévention
pour une peau
saine



Présentation du thème (~ 1’)

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.

Information sur la durée du module : 15-20 minutes.

Protection de la peau – prévention pour une peau saine

Les maladies de la peau et leurs causes

- Plus de 500 dermatoses professionnelles reconnues chaque année (= 1 maladie professionnelle sur 4)
- Partie visible de l'iceberg seulement car toutes ne sont pas déclarées
- Coûts de plus de CHF 10'000.- par cas pour l'assurance



Contact direct avec des produits chimiques agressifs comme des acides et des soudes puissants.



Contact fréquent sans protection avec des produits chimiques considérés comme moins dangereux, p. ex. des désinfectants.



Contact très fréquent avec des produits qui abîment la peau, comme les produits de nettoyage ou les travaux en milieu humide.

Reconnu et prévenu de la santé dans les années 1980-1990

2

Introduction du thème (~ 3’)

Diapositive 2

Le risque de dermatose professionnelle est encore trop souvent sous-estimé dans le monde du travail. La manipulation de nombreux détergents et désinfectants ou autres produits liquides ou pâteux est souvent considérée comme inoffensive. Beaucoup de collaborateurs d’entreprises les plus variées sont pourtant en contact quotidien avec des substances qui, si elles n’agressent pas immédiatement la peau, peuvent provoquer de graves lésions cutanées par un usage répété sur plusieurs années.

Les maladies cutanées représentent près d’un quart des maladies professionnelles recensées en Suisse. Elles occasionnent beaucoup d’absences, de souffrances et de handicaps.

Leur évolution prenant souvent des années, elles sont généralement difficiles à traiter. Les allergies contractées durant le cadre du travail nécessitent souvent une réorientation professionnelle. Elles ont donc des conséquences personnelles considérables.

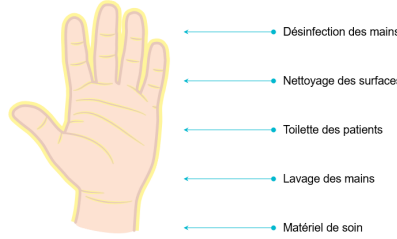
Les maladies cutanées sont plus fréquentes qu’on ne l’imagine

- En Suisse, les assurances-accidents enregistrent chaque année près de 500 cas de dermatoses professionnelles reconnues.
- Et ce n’est que la partie visible de l’iceberg. Beaucoup de personnes ne déclarent pas leur dermatose professionnelle à l’assurance-accidents par ignorance.
- L’évolution entre les problèmes cutanés mineurs faciles à traiter soi-même et la maladie professionnelle aux lourdes conséquences est progressive. Des études laissent présumer que le nombre réel de maladies cutanées professionnelles est de l’ordre de plusieurs milliers chaque année.
- Les maladies cutanées coûtent généralement cher et sont longues à soigner. En moyenne, les assurances-accidents paient bien plus de 10 000 francs par cas.

Protection de la peau – prévention pour une peau saine

Irritation cutanée cumulative

... dans les soins
La désinfection fréquente des mains, les lavages de mains répétés ou le port de gants en latex peuvent endommager la peau ou causer des allergies.



- ← Désinfection des mains
- ← Nettoyage des surfaces
- ← Toilette des patients
- ← Lavage des mains
- ← Matériel de soin



Image : Boute 13101

3

Prise de conscience (~ 3’)

Diapositive 3

Dans chaque profession, les mains sont exposées à diverses irritations.. Les effets s’additionnent et peuvent entraîner les symptômes suivants :

- mains rouges, sèches et gercées.

Les professionnels du secteur des soins sont également exposés aux irritations cutanées cumulatives :

La désinfection fréquente des mains, les lavages de mains répétés ou le port de gants en latex peuvent endommager la peau ou causer des allergies.

Comment les lésions cutanées se produisent-elles ?

Les lésions cutanées d’origine professionnelle sont causées **par des éléments chimiques et physiques. Les produits chimiques sont la cause principale. Mais des substances végétales, des produits animaux et du matériel contaminé par germes pathogènes peuvent aussi occasionner des dermatoses professionnelles. De plus, le nombre et le type de contacts ont leur importance :**

- L’humidité constante (p. ex. due au port de gants imperméables à l’air pendant une longue période) pose problème pour la peau.
- Contact direct unique ou répété avec des produits chimiques agressifs comme du chlore, de l’acide formique, etc.
- Contact fréquent sans protection avec des produits chimiques considérés comme peu dangereux / inoffensifs, p. ex. désinfectants.
- Contact très fréquent avec des produits agressifs pour la peau comme le savon ou les détergents.

Fiche – module 4

Protection de la peau – prévention pour une peau saine

Mesures

Mesures préventives

- Former le personnel au bon usage de l'équipement de protection individuelle pour les travaux de nettoyage et de désinfection.
- Prendre soin de ses mains et de sa peau régulièrement, en appliquant régulièrement une crème protectrice.
- Fournir les fiches de données de sécurité des produits et substances utilisés et appliquer les consignes.
- Établir un plan de protection cutanée et d'hygiène et le respecter.
- Éviter les infections par contact avec du sang et des liquides corporels.
- Sélectionner et acheter un équipement de protection individuelle (EPI) adéquat.
- Utiliser autant que possible des gants sans latex ou au moins des gants non poudrés minimisant l'allergie au latex.
- En cas de réactions allergiques, consulter un médecin.
- Dans la mesure du possible, utiliser des produits de nettoyage et des désinfectants peu nocifs pour la santé.
- Vérifier les indications de danger (phrases H).
- Éviter tout contact direct sans protection avec des substances nocives.



Securite et protection de la sante dans les soins - Module 4

4

Traitement du thème (~ 4’)

Diapositive 4

Les mains sont un des principaux outils de travail du personnel soignant !

La peau remplit plusieurs fonctions. Elle ressent, respire et régule la température corporelle. Elle nous protège aussi contre les agents pathogènes. Mais pour remplir sa mission, elle doit être saine. **Une peau abîmée est plus vulnérable aux allergies et aux maladies.** La peau est également capable de se régénérer, mais elle n’oublie pas tout.

Lorsque la barrière de protection naturelle de la peau est endommagée, les particules chimiques des substances les plus diverses pénètrent dans la peau et provoquent une inflammation.

Attention : une peau sèche, rouge, sensible et enflammée est un signal d’alarme. Cet état peut évoluer vers un eczéma incurable rendant l’exercice de la profession impossible.



Qui a déjà été confronté à des problèmes de peau liés à son activité professionnelle ?

Demandez ensuite des informations sur les circonstances (où, quand, pourquoi, dans quelle situation, lors de quelles activités, etc.).



Quelles mesures préventives prenez-vous ?



Réfléchissez à un scénario à raconter si les personnes participantes n’ont encore jamais eu de problèmes cutanés liés au travail.

Protection de la peau – prévention pour une peau saine

Trois conseils pour des mains saines : protéger, laver et crémér



Éviter le contact avec des substances nocives. Si ce n'est pas possible, se protéger avec des gants adéquats ou une crème pour les mains.



Se laver les mains avec un savon doux avant chaque pause et chaque soir, en évitant les solvants et les produits agressifs !



Prendre soin de ses mains régulièrement avec une crème appropriée.

5

Traitement du thème (~ 3’)

Diapositive 5

Si vous travaillez avec des détergents et désinfectants ou autres produits nocifs, une bonne protection des mains est importante pour prévenir les inflammations et allergies. Si nécessaire, protégez aussi d’autres parties de la peau exposées. Respectez les instructions précisées sur les produits et les consignes d'utilisation. En cas de doute, consultez votre supérieur ou le coordinateur à la sécurité.

Trois conseils pour des mains saines

Protéger : dans la mesure du possible, évitez tout contact avec des substances nocives. Si ce n’est pas possible, protégez-vous avec des gants adéquats ou une crème pour les mains. Il existe aujourd’hui des gants adaptés et confortables pour chaque activité. Des gants adaptés doivent avoir les caractéristiques suivantes :

- Protéger efficacement contre le risque encouru. Les pictogrammes en forme de bouclier indiquent la protection fournie.
- Permettre d’effectuer son travail avec une bonne préhension.
- Être de la bonne taille, ni trop grand, ni trop petit.
- Pouvoir s’enfiler et se retirer facilement.
- Répondre aux normes de sécurité.

Laver : lavez-vous les mains avec un savon doux avant chaque pause et chaque soir.

Soigner : soignez vos mains régulièrement avec une crème appropriée. La peau peut ainsi se régénérer.

Protection de la peau – prévention pour une peau saine



Application pratique (~ 5’)

Diapositive 6

Pour se laver et se désinfecter correctement les mains :

1. Humidifier les mains avec de l’eau ou un désinfectant.
2. Frotter les paumes l’une contre l’autre.
3. Frotter la paume droite sur le dos de la main gauche et inversement.
4. Paume contre paume, frotter à l’intérieur des espaces interdigitaux.
5. Frotter le côté extérieur des doigts d’une main sur la paume de la main opposée.
6. Frotter le pouce droit dans la paume de la main gauche en appliquant un mouvement circulaire et inversement.
7. Frotter la paume de la main gauche avec le bout des doigts de la main droite en appliquant un mouvement circulaire et inversement.
8. Frotter les deux poignets en appliquant un mouvement circulaire.

Lavez-vous les mains pendant au moins 15 secondes. Désinfectez-vous les mains pendant au moins 30 secondes.



Vous pouvez vous laver et vous désinfecter les mains dans un lavabo ou vous exercer avec un distributeur sur place par groupes de deux.

Protection de la peau – prévention pour une peau saine

Liens

Demandez à votre établissement les outils disponibles.

Suva : Protection de la peau : éviter les lésions et les maladies de la peau

Suva : « Protection de la peau au travail », liste de contrôle n° 67035.f
[Protection de la peau au travail](#)

Suva : modèle de plan de protection de la peau, 67035-1.F
[Plan de protection de la peau \(modèle\)](#)

Directives CFST, organisation du travail: «Dans quelles conditions une protection des mains est-elle requise ?»
[Protection des mains / protection des bras / protection de la peau](#)

Source illustrations / photos : si aucune indication : documents de formation Safe at Work

Diapositive 7

Liens et brochures d'aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Suivi

Selon les problèmes identifiés, recherchez des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances correspondantes, vous pouvez consulter p. ex. votre solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé.



Fiche – module 5

Manipuler les substances dangereuses
et les détergents en toute sécurité

Manipuler les substances dangereuses et les détergents en toute sécurité



Manipuler les substances dangereuses et les détergents



Substances dangereuses

Des substances dangereuses dans le secteur des soins?

- Quels sont les produits chimiques utilisés dans votre établissement ?
- Connaissez-vous les dangers liés à ces produits ?

 Danger Toxique	 Attention Dangereux pour le milieu aquatique	 Danger ou Attention Dangereux pour la santé	 Danger Corrosif	 Attention Nocif ou Irritant
 Danger Explosif	 Attention Gaz sous pression	 Danger ou Attention Inflammable	 Danger ou Attention Comburant	

Sécurité et protection de la santé dans les soins - Module 5

2

Présentation du thème (~ 1’)

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.

Information sur la durée du module : 25-35 minutes.

Introduction du thème (~ 3’)

Diapositive 2

Des substances dangereuses dans le secteur des soins

Quelques exemples :

- Désinfectants (p. ex. éthanol, alcool isopropylique, composés quaternaires d’ammonium, alkylamine, peroxyde, glutaraldéhyde, formaldéhyde)
- Détergents concentrés (p. ex. tensioactifs, éthanol, alcool isopropylique, glycoléther)
- Produits chimiques de laboratoire (p. ex. solvants, xylol, formaldéhyde, iode, méthanol, réactifs)
- Gaz d’anesthésie (gaz hilarant, isoflurane, sévoflurane, desflurane)
- Formaldéhyde comme gaz de stérilisation
- Liquides inflammables
- Gaz médicaux comme l’oxygène et l’azote
- Ciments à os
- Bandages synthétiques
- Parfums d’ambiance

Médicaments (p. ex. antibiotiques, stéroïdes, cytostatiques, anticorps monoclonaux) et dispositifs médicaux (p. ex. attelles à base de polyuréthanes)

Fiche – module 5

Manipuler les substances dangereuses et les détergents en toute sécurité

Les substances dangereuses et leurs risques

- **Les produits désinfectants et nettoyeurs** contiennent souvent des substances dangereuses, identifiables aux symboles SGH et aux mises en garde.
- **Médicaments à forte efficacité** (ou gaz d’anesthésie) (traités au module 11)

Dangers :

- Inhalation (gaz, vapeurs, aérosols, poussières)
- Contact cutané (travaux en milieu humide, substances dangereuses pour la peau ou allergènes)
- Ingestion
- Réactions physiques et chimiques
- Risque d’incendie et d’explosion (dû aux gaz, aérosols, vapeurs ou liquides inflammables)
- Remplissage et transvasement

L’employeur est tenu de prendre des mesures de protection spécifiques pour les tâches impliquant des substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (**CMR**) également présentes dans les détergents.

Secours et protection de la santé dans les soins - Module 5

3

Prise de conscience (~ 3’)

Diapositive 3

Diverses substances chimiques sont utilisées dans le secteur des soins. Par exemple :

- Produits de nettoyage
- Désinfectants
- Etc.

Chacune de ces substances représente un danger. Certaines substances dangereuses peuvent aussi ne pas être détectées immédiatement (gaz, aérosols, liquides, etc.).

Dangers :

- Inhalation (gaz, vapeurs, aérosols, poussières)
- Contact cutané (travaux en milieu humide, substances dangereuses pour la peau ou allergènes)
- Ingestion
- Réactions physiques et chimiques
- Risque d’incendie et d’explosion (dû aux gaz, aérosols, vapeurs ou liquides inflammables)
- Remplissage et transvasement



L’employeur est tenu de prendre des mesures de protection spécifiques pour les tâches impliquant des substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) également présentes dans les détergents.



Les médicaments ne sont pas pourvus de symboles de danger. Mais cela ne signifie pas qu’ils ne présentent aucun danger.

Les activités impliquant des médicaments CMR font l’objet du module 11.

Manipuler les substances dangereuses et les détergents en toute sécurité

Traitement du thème (~ 4')

Diapositive 4

Connaissez-vous les symboles et les mises en garde figurant sur les produits chimiques ?

Vous trouverez des informations utiles sur l'étiquette.

Les principaux risques sont :

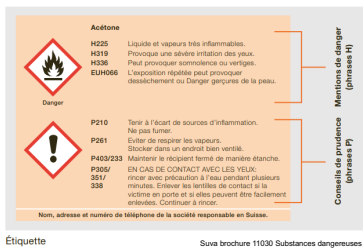
- **Risque d'incendie :**
 - **Inflammable :** la substance s'enflamme très facilement
 - **Comburant :** la substance agit comme un oxydant et accélère fortement un incendie
- **Risque sanitaire :**
 - **Corrosif :** la substance attaque la peau et les muqueuses (yeux, ...)
 - **Nocif :** la substance endommage les organes (p. ex. risque de cancer)
 - **Irritant :** la substance endommage les voies respiratoires lorsqu'elle est inhalée
- **Risque environnemental** (pas traité plus en détail)

Par conséquent, il est important d'entreposer les substances dangereuses de façon appropriée et de veiller à leur bonne manipulation.

Vous arrive-t-il de conserver des substances dans une bouteille PET ou un récipient en verre ?

Vous arrive-t-il de transvaser des substances ?

Symboles / mises en garde concernant les produits chimiques



- Extrêmement inflammable
- Comburant
- Irritant H330 : mortel par inhalation
- Nocif H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées
- Corrosif H 314 : provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
- Irritant H315 : provoque une irritation cutanée



Fiche – module 5

Manipuler les substances dangereuses et les détergents en toute sécurité

Détermination des dangers

Vérifiez si ces étapes ont été réalisées dans votre établissement :

1^{re} étape : **déterminer les substances dangereuses présentes et utilisées dans l'établissement**

2^e étape : **dresser le registre des substances dangereuses** avec indication des dangers possibles

3^e étape : **déterminer les activités**, évaluer l'intensité, la durée et la fréquence de l'exposition

4^e étape : **constater les dangers présents dans l'établissement** en lien avec les substances dangereuses utilisées pour travailler

5^e étape : **définir les mesures de protection (principe STOP)**

- Éviter les substances dangereuses ou les remplacer par des produits moins dangereux
- Définir des mesures de protection techniques, organisationnelles et individuelles appropriées et garantir leur application
- Informer continuellement le personnel sur les dangers et les mesures de prévention

Sécurité et protection de la santé dans les entre - Module 5

5

Mesures de protection

Substitution, dans le respect des exigences d'hygiène

- Remplacer les produits par d'autres moins dangereux
- Préférer la désinfection par essuyage à la désinfection par pulvérisation
- Utiliser des lingettes désinfectantes prêtes à l'emploi

Techniques

- Aérer suffisamment le local
- Minimiser le contact cutané (utiliser des instruments de travail tels que les mops, les presses à essorer, etc.)
- Éviter autant que possible la formation d'aérosols

Individuelles

- Utiliser des gants de protection (selon le produit de nettoyage, des gants en caoutchouc nitrile sont tout indiqués)
- Porter des lunettes de protection en cas de danger de projection
- Porter des vêtements de protection si les vêtements ou chaussures sont mouillés
- Porter une protection respiratoire en cas de risque accru de contamination par inhalation

Sécurité et protection de la santé dans les entre - Module 5

6

Information sur la détermination des dangers (~ 2’)

Diapositive 5

La détermination des dangers incombe à votre employeur. Cette tâche est généralement confiée à un responsable de la sécurité.

Vérifiez si ces étapes ont été réalisées dans votre établissement et aidez la personne mandatée à remplir sa mission.

La délégation de ces tâches à une personne compétente ne dispense pas les membres du personnel de participer à la détermination des dangers ni de respecter les mesures de protection.

Prise de conscience (~ 2’)

Diapositive 6

Le principe STOP permet de réduire les risques. (Les mesures organisationnelles ne sont pas mentionnées intentionnellement dans cette partie.)

S = mesures de substitution : il convient de remplacer les substances dangereuses par d’autres moins nocives dans la mesure du possible. Vérifiez les possibilités par exemple avec votre fournisseur.

T = mesures techniques : voyez comment réduire les dangers par des mesures techniques. Éviter la formation d’aérosols, veiller à une bonne aération des locaux.

P = mesures de protection individuelle (EPI) : si les risques résiduels ne peuvent être diminués, il faut équiper le personnel de lunettes de protection, de gants de protection, etc. Il est essentiel que chacun respecte ces mesures !

L’implication du personnel dans le choix de l’EPI améliore l’acceptation.

Manipuler les substances dangereuses et les détergents en toute sécurité

Entreposage des désinfectants, etc.

La plupart des désinfectants sont des substances facilement inflammables, des « substances dangereuses », présentant un danger d'incendie et d'explosion. Ce danger doit être réduit à un minimum par un entreposage adéquat.

- Stocker les substances dangereuses dans leur emballage d'origine autant que possible (ou au moins dans des conteneurs correctement étiquetés et hermétiquement fermés).
- Ne pas les entreposer à proximité des médicaments, des denrées, des produits cosmétiques, etc.
- Ne pas ranger de liquides inflammables dans les voies de circulation, d'évacuation et de secours.
- Entreposer ces produits à l'abri de sources d'inflammation actives, de la lumière, de la chaleur et de l'humidité.
- La quantité correspondant aux besoins quotidiens (quantité domestique) peut être entreposée dans le service.

Il n'y a pas d'exigences pour les quantités de stockage <25 l / kg. Il est recommandé de stocker ces produits chimiques dans une armoire fermée à clé, ininflammable ou difficilement inflammable.

Contactez la personne responsable de votre établissement (en fonction de la taille de celui-ci) : hiérarchie, coordinateur à la sécurité, chef-magasinier, personne de contact pour les produits chimiques, etc.
https://www.seco.admin.ch/seco/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeitsbedingungen/Broschuren/sbs.html

Document est propriété de la santé dans les écoles | Module 5

7

Stockage : Traitement du thème (~ 3’)

Diapositive 7

Un mauvais entreposage des substances chimiques peut déclencher un incendie, provoquer une explosion ou entraîner des intoxications.

La manipulation de ces substances représente souvent aussi un risque pour la santé.

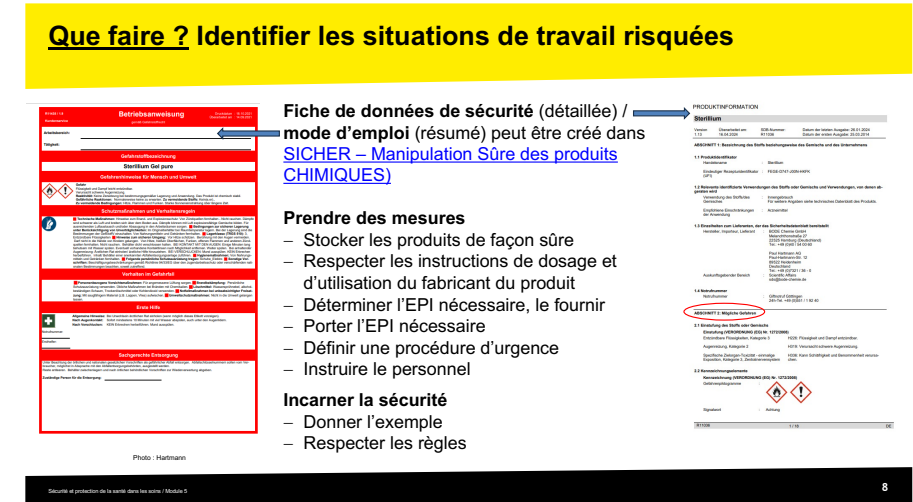
Points à prendre en compte pour le stockage :

- Réduire les quantités de substances dangereuses en n’achetant que les quantités nécessaires.
- Conserver les substances uniquement dans leurs emballages d’origine.
- Ne jamais transvaser des liquides dangereux dans des emballages alimentaires (risque de confusion !).
- Les emballages doivent être correctement étiquetés :
 - nom de la substance
 - symboles de dangers
 - mentions de dangers (phrases H) et conseils de prudence (phrases P)
 - mention d’avertissement (« Attention » ou « Danger »).

Il n’y a pas d’exigences particulières pour les quantités de stockage < 25 l / kg (« besoins quotidiens »). Il est recommandé de stocker ces produits chimiques dans une armoire fermée à clé, ininflammable ou difficilement inflammable.

La plupart des entreprises centralisent l’achat et le stockage qui sont confiés à une personne responsable.

Manipuler les substances dangereuses et les détergents en toute sécurité



Application pratique (~ 5')

Diapositive 8

Une **fiche de données de sécurité** est complète et comporte 16 points. Voici les 5 points principaux de cette fiche :

- 2) Dangers potentiels / classifications / phrases H
- 4) Premiers secours
- 5) Mesures de lutte contre l'incendie
- 6) Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
- 8) Contrôles de l'exposition / protection individuelle

De nombreuses entreprises disposent d'un **mode d'emploi** (généralement une page A4) résumant les principales informations destinées aux membres du personnel qui utilisent ces produits ou sont en contact avec eux.



Les questions suivantes peuvent être posées aux participants :
La diapositive de gauche représente un mode d'emploi. Quels sont les dangers indiqués ?



Dans l'entreprise :

Vous pouvez discuter du sujet directement dans l'établissement et identifier avec les personnes participantes les mesures à prendre sur place.

Prenez 1 ou 2 fiches de données de sécurité ou modes d'emploi de votre entreprise et examinez-les ensemble.



En dehors de l'entreprise (p. ex. école professionnelle) :

Préparez des fiches de données de sécurité, des modes d'emploi, d'autres supports ou des photos à présenter.

Fiche – module 5

Manipuler les substances dangereuses et les détergents en toute sécurité

Manipulation de substances dangereuses

1. Respecter les prescriptions du fournisseur

2. Porter un équipement de protection individuelle (EPI)

- Porter des lunettes de protection en cas de risque de projection du produit dans les yeux (manipulation libre de produits concentrés)
- Porter des gants appropriés systématiquement
- Si nécessaire, porter un tablier approprié

3. Enfiler de bons gants à la bonne taille

Les gants de protection contre les produits chimiques portent l'étiquetage suivant :

Toujours bien laver les gants réutilisables avant de les retirer, bien les sécher et les renouveler à temps.

Après avoir retiré les gants : se laver les mains

9



Manipulation : application pratique (~ 3')

Diapositive 9

À quoi faut-il veiller lors de la manipulation de substances dangereuses ?

- Respecter les prescriptions des fournisseurs
- Respecter les règles de la fiche de données de sécurité
- Porter un équipement de protection individuelle (EPI) :
 - Il faut utiliser des lunettes de protection lorsque des projections peuvent toucher les yeux (manipulation libre de produits concentrés).
 - Toute manipulation de substances dangereuses nécessite le port de gants appropriés.
 - Si nécessaire, porter un tablier approprié.

La manipulation de produits chimiques impose le port de **gants de protection contre les produits chimiques** munis de l'étiquetage correspondant.



Où faut-il agir ? Que pouvons-nous améliorer ?

Gants de protection : application pratique (~ 2')

Diapositive 10

Pour retirer correctement les gants :

- Saisir le gant de l'extérieur,
- Le retourner.
- Saisir le gant de l'intérieur,
- Le retourner.

Préparez des gants et demandez aux participants de s'entraîner au retrait des gants par groupes de deux.



Retirer les gants convenablement

Saisir le gant de l'extérieur Le retourner Saisir le gant de l'intérieur Le retourner

10

Manipuler les substances dangereuses et les détergents en toute sécurité

Contamination – bien réagir en cas d’urgence



En cas de contact cutané

- Décontamination
- En cas de contact avec des substances absorbées par la peau, il convient de la nettoyer rapidement
- En cas de brûlures chimiques ou non, rincer abondamment avec de l’eau pendant au moins 10-15 minutes

En cas de contact oculaire

- Si possible, retirer les lentilles de contact
- Rincer abondamment les yeux avec de l’eau (10-15 minutes)
- Consulter un ophtalmologue

En cas d’ingestion

- Ne pas faire vomir
- Rincer immédiatement la bouche
- Téléphoner au numéro d’urgence pour les intoxications (145) et aux services de secours

11

Que faire en cas d’urgence (~ 3’)

Diapositive 11

La contamination désigne de façon générale la salissure de surfaces, d’objets, etc. par des substances nocives.

Bien réagir en cas d’urgence :

En cas de contact cutané :

- Décontamination (éliminer les substances dangereuses des personnes, des objets ou des surfaces non protégées).
- En cas de contact avec des substances absorbées par la peau, il convient de la nettoyer rapidement.
- En cas de brûlures chimiques ou non, la peau doit être rincée abondamment avec de l’eau pendant au moins 10 minutes.

En cas de contact oculaire :

- Si possible, retirer les lentilles de contact.
- Rincer abondamment les yeux avec de l’eau (10-15 minutes).
- Consulter un ophtalmologue.

En cas d’ingestion :

- Ne pas faire vomir !
- Rincer immédiatement la bouche.
- Téléphoner au numéro d’urgence pour les intoxications (145) et aux services de secours.

Fiche – module 5

Manipuler les substances dangereuses et les détergents en toute sécurité

Liens

Emploi des désinfectants dans les activités de soins : risques et mesures de prévention
[Emploi des désinfectants dans les activités de soins : risques et mesures de prévention – AISS](#)

Suva : «Éviter l'exposition aux substances de travail chimiques dans le secteur de la santé»
[Désinfectants : dangers des substances chimiques | Suva](#)

SECO, consulter le site web «Protection de la maternité et des jeunes travailleurs»
[Fiche des données de sécurité – Protection de la maternité et des jeunes travailleurs](#)

SECO, «Protection de la santé pour l'utilisation des produits chimiques en entreprise», brochure n° 710.245.f
[Protection de la santé pour l'utilisation des produits chimiques en entreprise](#)

SUVA : Petite brochure d'information sur les principaux étiquetages et pictogrammes de dangers, la conservation et la manipulation des substances dangereuses, n° 11030.f
[Substances dangereuses, Ce qu'il faut savoir](#)

Source des illustrations / photos : si aucune indication : galerie (gratis) et documents de formation Safe at Work

Sécurité et protection de la santé dans les soins (MSA) 5

12

Diapositive 12

Liens et brochures d’aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Cette liste n’est pas exhaustive.

Suivi

Selon les problèmes identifiés, recherchez des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances correspondantes, vous pouvez consulter p. ex. votre solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé.



Fiche – module 6

Soulever et porter –
déplacer en préservant son dos

Fiche – module 6

Soulever et porter – déplacer en préservant son dos



Sécurité et protection de la santé dans les soins
Module 6



Soulever et porter – déplacer en préservant son dos



Photo : Tisserand intelligent Store

Risques possibles et leurs répercussions

Soulever, porter et déplacer des charges sont des gestes du quotidien.

- Risque d'accident : surcharge
- Autres risques : sollicitation élevée du dos, des épaules, des mains, etc.

18 % des personnes actives souffrent de maux de dos.
13 % souffrent de douleurs musculaires.
26 % des jours d'absence sont dus à des douleurs dorsales.
Le coût des douleurs dorsales dues à des charges de travail défavorables se monte à CHF 1,5 milliard.
Nombreux abandons de la profession et épreuves personnelles.



Illustration 3
Soulever une charge avec le dos courbé (mauvaise posture).



Illustration 4
Déformation en coin des disques.

Photo : Brochure Sure 44218
Conséquences pour les disques

Sécurité et protection de la santé dans les soins de santé | 15040007

2

Présentation du thème (~ 1')

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.

Information sur la durée du module : 35-40 minutes.

Introduction du thème (~ 2')

Diapositive 2

Les douleurs dorsales et musculaires ne sont malheureusement pas rares chez les personnes actives. Les arrêts sont toujours synonymes de souffrance et de douleurs pour les personnes concernées. De plus, il faut tenir compte du fait que d'autres personnes doivent faire le travail en cas de jours d'arrêt, ce qui implique des services supplémentaires, des heures supplémentaires, des remplacements, etc. Davantage de collaborateurs sont mis sous pression, la motivation et la tolérance diminuent.

Outre les accidents dus au soulèvement, port et déplacement de charges manuellement, 18 % des personnes actives souffrent de maux de dos et 13 % de douleurs musculaires. **26 % des jours d'absence au travail sont à imputer à des troubles musculo-squelettiques** (100 millions de jours d'absence par an en Suisse)¹. Les coûts engendrés par des douleurs dorsales pour cause de charges de travail défavorables se montent à CHF 1,5 milliard ² (CHF 800 millions de frais d'exploitation, CHF 700 millions de frais de santé directs).

1) « Guide d'utilisation – Instrument d'évaluation des risques biomécaniques pour la santé » (SECO, n° 710.070)

2) « Les coûts de la santé générés par de fortes contraintes au travail » (SECO, Thomas Läubli)

Fiche – module 6

Soulever et porter – déplacer en préservant son dos

Soulever, porter, déplacer des personnes dépendantes

Analyse de la situation

- Faut-il aider des patients à se lever, par exemple ?
- Existe-t-il d'autres solutions ?
- Puis-je le faire seul ou ai-je besoin d'aide ?
- Les ressources nécessaires ou supplémentaires pour faciliter le travail sont-elles disponibles ?

Organiser l'aide :

- Personne auxiliaire
- Utilisation de matériel d'aide conformément au transfert intelligent
[Transfert intelligent dans l'aide et les soins](#)

Utiliser les ressources du patient

- Connaissances en matière de kinesthésie (utiliser les compétences de mouvement de manière ciblée) [Organisation kinesthésique](#), Bobath, etc.



Photo : Suva, transfert intelligent

3



Film Napo : « De l'aide pour les aidants – Ton dos »



4

Traitement du thème (~ 4')

Diapositive 3

Le transfert des personnes dépendantes peut générer de lourdes contraintes physiques pour le personnel des soins et de l'encadrement. Résumez les risques liés au soulèvement et au port de charges :

Invitez les personnes participantes à citer des exemples pratiques des différents risques dans l'entreprise.

Demandez ensuite quelles mesures concrètes permettent de prévenir les accidents et les douleurs dorsales lors du soulèvement, du port et du déplacement de personnes dépendantes.

Analyser :

- Quelles sont les activités impliquées ? Est-il possible de les effectuer seul ou faut-il l'aide d'autres personnes ou de moyens auxiliaires ?
- Comment la personne dépendante peut-elle vous aider ?

Film (~ 5')

Diapositive 4

Film Napo « Pensez à votre dos » Séquence 4 : « De l'aide pour les aidants » (début à 2:30)

Beaucoup ont tendance à intervenir rapidement, parce que le temps presse ou que les moyens auxiliaires ne sont pas disponibles. Une personne n'est pas un équipement de transport. Dans la mesure du possible, les charges doivent toujours être déplacées avec des moyens auxiliaires techniques.

Conseils destinés aux supérieurs hiérarchiques :

- Vérifiez si les moyens auxiliaires disponibles dans l'entreprise sont adaptés au déplacement de personnes dépendantes.

Conseils destinés aux membres du personnel :

- Ne pas jouer « au plus fort » et ne pas surestimer ses forces. Si possible, toujours utiliser les moyens auxiliaires à disposition.
- Si vous avez besoin de moyens auxiliaires spéciaux, informez-en votre supérieur.
- Les collègues sont généralement disposés à donner un coup de main.

Fiche – module 6

Soulever et porter – déplacer en préservant son dos

Et vous ?

Où trouve-t-on des activités impliquant des charges au travail ?

Qui a déjà été blessé en déplaçant des charges ?

Qui souffre parfois de douleurs dorsales ?

?

5

Traitement du thème (~ 3’)

Diapositive 5

- **Où trouve-t-on des activités impliquant des charges au travail ?**
- **Qui a déjà été blessé en soulevant, portant ou déplaçant manuellement des personnes dépendantes (ou des charges) ?**
- **Qui souffre parfois de douleurs dorsales ?**

Demandez ensuite des informations sur les circonstances de l’accident ou des douleurs dorsales (où, quand, pourquoi, dans quelles circonstances, etc.).

Le principe STOP

Le principe STOP

S = mesures de substitution
Pour le transport de matériel : unités de conditionnement réduites

T = mesures techniques (moyens auxiliaires)
Utiliser des lève-personne, des moyens auxiliaires (p. ex. transfert intelligent)
Pour les soins à domicile : tester des mesures structurelles simples

O = mesures organisationnelles
Revoir la planification des ressources humaines, la rotation du personnel, prévoir plus de pauses pour récupérer, impliquer des personnes supplémentaires
Pour les soins à domicile : dégager suffisamment d’espace pour se mouvoir (lit médicalisé simple au lieu d’un lit double)

P = mesures personnelles
Technique de travail correctement appliquée, bonne condition physique, etc.

?

6



Réfléchissez à un scénario à raconter si les personnes participantes n’ont encore jamais eu d’accident ou souffert de douleurs dorsales personnellement.

Application pratique – principe STOP (~ 3’)

Diapositive 6

Expliquez aux personnes participantes le principe STOP qui présente une série de possibilités.

Quelles sont les possibilités dans votre établissement / au domicile du patient ?



Fiche – module 6

Soulever et porter – déplacer en préservant son dos

Transfert de personnes dans le secteur des soins – évaluation des contraintes corporelles

Questionnaire Suva, n° 88305.f
Transfert de personnes dans le secteur des soins – évaluation des contraintes corporelles

2 Espace disponible

Vérifier les points suivants sur place (soins ambulatoires) afin d'évaluer les besoins spécifiques des patients.

Exigences	Oui	Non
2.1 Les lits pour le transfert sont-ils accessibles des deux côtés?	☐	☐
2.2 L'espace à disposition pour utiliser un fauteuil roulant ou un lit est-il suffisant?	☐	☐
2.3 L'espace à disposition dans les toilettes pour utiliser un fauteuil roulant, une chaise percée ou un lit est-il suffisant?	☐	☐
2.4 L'espace à disposition dans la douche pour utiliser un fauteuil roulant, une chaise percée ou une douche de douche est-il suffisant?	☐	☐
2.5 Si vous avez répondu par non à une ou plusieurs des questions ci-dessus, le personnel a-t-il bénéficié d'une formation sur les modes de transfert préconisés dans les situations décrites?	☐	☐

Thèmes abordés dans le questionnaire

- Moyens auxiliaires
- Espace disponible
- Organisation
- Interview du personnel aidant et soignant
- Évaluation intermédiaire
- Évaluation finale

Le document se termine sur des diagrammes simples de procédures correspondant aux différentes situations de transfert.

Application pratique – transfert intelligent (~ 5’)

Diapositive 7

La SUVA a développé le « **transfert intelligent** » [Transfert intelligent | Aide et soins](#) en collaboration avec de nombreuses institutions suisses du secteur des soins pour le soulèvement, le port et le déplacement de personnes à mobilité réduite.

Dans le secteur de l’aide et des soins, les lombalgies et douleurs aux épaules sont fréquentes. Elles causent beaucoup d’absences et les personnes concernées sont souvent obligées de changer d’activité professionnelle. Vous avez toutefois la possibilité de préserver votre personnel tout en améliorant la qualité des soins et de la prise en charge.

Le transfert intelligent comprend les étapes suivantes :

- **Planifiez la protection de la santé de votre personnel.** Avec le transfert intelligent, vous préservez la santé de votre personnel et évitez les surcharges physiques et les douleurs.
- **Mettez des moyens auxiliaires à disposition.** Le transfert intelligent se traduit par l’utilisation systématique de moyens auxiliaires pour le transfert et se combine à un mode de travail orienté vers la prévention et les ressources : trois éléments – un principe.
- **Organisez la formation de votre personnel aux modes de travail préconisés.** En trois étapes, vous introduisez le transfert intelligent dans votre établissement.

Le questionnaire « **Évaluation des contraintes corporelles** » permet de passer sous la loupe différents thèmes (moyens auxiliaires, espace disponible, organisation, etc.). Il fournit en outre des indications sur le type de transfert à appliquer en fonction de l’activité.



Le questionnaire peut être imprimé et distribué pour en discuter ensemble.

Fiche – module 6

Soulever et porter – déplacer en préservant son dos

Si ça coince quand même

Idée reçue:
« Les douleurs dorsales sont toujours graves et nécessitent une mise au repos immédiate ». Faux ! Env. 85 % des douleurs dorsales disparaissent d’elles-mêmes. Les causes sont souvent bénignes.

Que faire pour soulager un mal de dos ?

- Restez actif et gardez une attitude positive.
- Essayez d’augmenter progressivement vos activités chaque jour.
- Évitez de rester alité plus de deux jours. Si la douleur persiste, consultez un médecin.
- Appliquez des compresses chaudes ou froides selon les besoins.
- Hydratez-vous correctement (au moins 2 litres par jour) et privilégiez une alimentation riche en nutriments essentiels.
- La physiothérapie, entre autres approches, peut apporter un soulagement.
- Maintenez votre forme en marchant régulièrement ou en pratiquant une activité similaire !

Source : AEH



Consulter le médecin dans les cas suivants :

- Douleurs qui empêchent de dormir
- Faiblesse croissante ou engourdissement de la jambe ou de la fesse
- Incapacité à contrôler la vidange de la vessie ou des intestins
- Importante perte de poids sans raison
- Poussée de fièvre combinée à de fortes douleurs au dos

Sécurité et prévention de la santé dans les entreprises / Module 6

8

Prise de conscience (~ 3’)

Diapositive 8

Si des maux de dos apparaissent quand même :

Les maux de dos sont une douleur très répandue. Dans la majorité des cas (85 %), les douleurs sont passagères et disparaissent d’elles-mêmes. Les causes sont généralement inoffensives. On parle de douleurs dorsales « non spécifiques ».

Que faire pour soulager un mal de dos ?

- Restez actif malgré la douleur. La marche est un bon exemple d’activité adaptée ne sollicitant pas trop le dos.
- Selon la situation, appliquez de la chaleur ou du froid (bouteille chaude, pommade réchauffante ou refroidissante pour sportifs, poche de glace, etc.). Cette mesure peut détendre les muscles et atténuer la douleur.
- La physiothérapie, la chiropraxie, etc. peuvent être d’un grand secours.

Quand consulter ?

Il est recommandé de consulter le médecin dans les cas suivants :

- La douleur est vive, surtout la nuit, et ne diminue pas.
- Vous avez une faiblesse croissante ou un engourdissement de la jambe ou de la fesse.
- Vous avez des difficultés à uriner, vous ne pouvez pas contrôler la vidange de votre vessie ou de vos intestins (consulter immédiatement le médecin).
- Vous avez perdu beaucoup de poids sans raison.
- Les fortes douleurs dorsales sont accompagnées de fièvre.

Si vous devez néanmoins rester à la maison...

- Maintenez vos activités habituelles dans la mesure du possible. Essayez d’en faire un peu plus chaque jour. Restez optimiste !
- Restez en contact régulier avec votre supérieur. Planifiez votre retour au travail avec votre supérieur dès amélioration de votre état.

Et maintenant ?

Que pouvez-vous changer et améliorer dans votre travail ?

-

-

-

-

Que pouvons-nous changer et améliorer dans l'établissement ?

-

-

-

-

9

Amélioration (~ 10')

Diapositive 9

Que pouvez-vous changer et améliorer dans votre travail ? Que pouvons-nous changer et améliorer dans l'établissement ?

Dans l'entreprise :

Choisissez deux tâches pratiques dans l'établissement :

- D'abord une tâche où il est facile de soulever « correctement » une charge (p. ex. transport de matériel).
- Ensuite une tâche où il n'est pas facile d'appliquer les bons gestes pour soulever « correctement » une charge (p. ex. transfert de patients). Le but est de trouver ensemble la meilleure technique de travail.

Exercice ensemble

- Faire réaliser l'activité à une personne, observer les positions ensemble.
- Élaborer des solutions ensemble.
- Faire réaliser à tout le monde l'activité avec la solution élaborée.

Noter les questions en suspens (pour y répondre ou les reprendre plus tard).

En dehors de l'entreprise (p. ex. école professionnelle) :

Pour les formateurs externes à l'entreprise : préparez-vous à répondre à des questions telles que « Que faire si mon employeur ne nous met pas de moyens auxiliaires à disposition ? ».

Liens

Kinaesthetics Suisse, «Connaissances sur la compétence de mouvement, l'intervention et l'aide aux personnes»

Organisation kinesthésique

Bobath, pratique axée sur les ressources du patient, surtout utilisée en cas de maladies neurologiques

Suva, «Utilisation de matériel d'aide conformément au transfert intelligent et matériel d'information»

Transfert intelligent dans l'aide et les soins
Transfert de personnes dans le secteur des

[Transfert intelligent dans le secteur des soins – évaluation des contraintes corporelles](#)

Transfert intelligent dans le secteur des soins : formation du personnel
Coach de transfert : profil d'exigences

Coach de transfert : profil d'exigences

Source illustrations / photos : si aucune indication : Freepik

10

Diapositive 10

Liens et brochures d'aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Suivi

Selon les problèmes identifiés, recherchez des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances correspondantes, vous pouvez consulter p. ex. votre solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé.



Fiche – module 7

Éviter les trébuchements,
les glissades et les chutes

Fiche – module 7

Éviter les trébuchements, les glissades et les chutes



Sécurité et protection de la santé dans les soins
Module 7



Éviter les trébuchements, les glissades et les chutes





Présentation du thème (~ 1')

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.

Information sur la durée du module : 20-25 minutes.

Introduction du thème (~ 2')

Diapositive 2

Pour la plupart d’entre-nous, marcher est une activité naturelle d’apparence inoffensive. Mais la réalité est tout autre : le risque d’accident en marchant est largement sous-estimé.

Trébucher et tomber est la première cause d’accident en Suisse. Chaque année, plus de 65 000 personnes trébuchent et se blessent au travail. Un accident professionnel sur quatre est une chute !

Dans la vie de tous les jours (loisirs, hors accidents sportifs), cela concerne même plus de 135 000 personnes.
(Source : site internet Suva, SSAA, Accidents professionnels et accidents durant les loisirs des travailleurs en Suisse 2016-2020)

En général, les accidents par trébuchement et chute sont répartis en deux catégories en fonction de leur cause : les accidents dus aux conditions environnementales et les accidents dus aux personnes.

- **Les causes environnementales regroupent les mauvaises conditions de sécurité et de propreté** : défauts techniques, sols glissants, éclairage défectueux ou inexistant, manque de main courante, etc.
- **Les causes liées aux personnes concernent le comportement individuel** : mauvaise perception des dangers, précipitation, inattention.

Fiche – module 7

Éviter les trébuchements, les glissades et les chutes



Causes possibles

- Inattention / étourderie
- Hâte / précipitation / stress
- Distraction (téléphone mobile, matériel, etc.)
- Escaliers
- Chaussures inadaptées
- Défauts techniques dans le bâtiment
- Obstacles (objets, câbles, etc.)
- Désordre et saleté
- Mauvaise visibilité
- Éclairage insuffisant
- Sol (humidité, neige, irrégularités, etc.)
- Au domicile : animaux domestiques, tapis

Introduction du thème (~ 1')

Diapositive 3

Les conséquences peuvent être multiples : p. ex. contusions, entorses, fractures, commotion.

Traitement du thème (~ 2')

Diapositive 4

Les causes des accidents par trébuchement sont diverses. Défauts techniques dans le bâtiment, désordre et saleté du lieu de travail et distraction du personnel.

Le trébuchement, la glissade ou la chute est un accident qui se produit alors qu’il n’y pas de dénivelé. Ce n’est pas un problème de hauteur. Dans ce dernier cas, on parle de chute de hauteur. Une chute de plain-pied est un accident au cours duquel la victime a été déséquilibrée, sans pour autant effectuer un travail en hauteur.

Dans le secteur des soins, ce type d’accident peut se produire quand la personne

- glisse sur un sol mouillé ou sale,
- trébuche sur un câble, un seuil, etc.,
- se heurte à des collaborateurs venant dans l’autre sens, à des équipements,
- trébuche sur des marches,
- porte des chaussures inadaptées,
- est distraite.

Les occasions de trébucher sont nombreuses dans l’entreprise et chez le patient.

Fiche – module 7

Éviter les trébuchements, les glissades et les chutes

Et vous ?

Qui est déjà tombé après avoir trébuché ou glissé dans le cadre de son activité professionnelle ?



Diapositive 5

Qui est déjà tombé après avoir trébuché ou glissé dans le cadre de son activité professionnelle ?

Demandez comment le trébuchement ou la glissade s’est produit (circonstances : où, quand, pourquoi, dans quelle situation, lors de quelle activité, etc.).



Réfléchissez à un scénario d’accident que vous pouvez raconter si les personnes participantes n’ont encore jamais trébuché ou glissé personnellement au travail.

Film (~ 4’)

Diapositive 6

Nous regardons maintenant la séquence 2 du film « NAPO : Pas de quoi rire ». Ce film illustre par l’exemple des situations propices aux trébuchements et aux chutes.

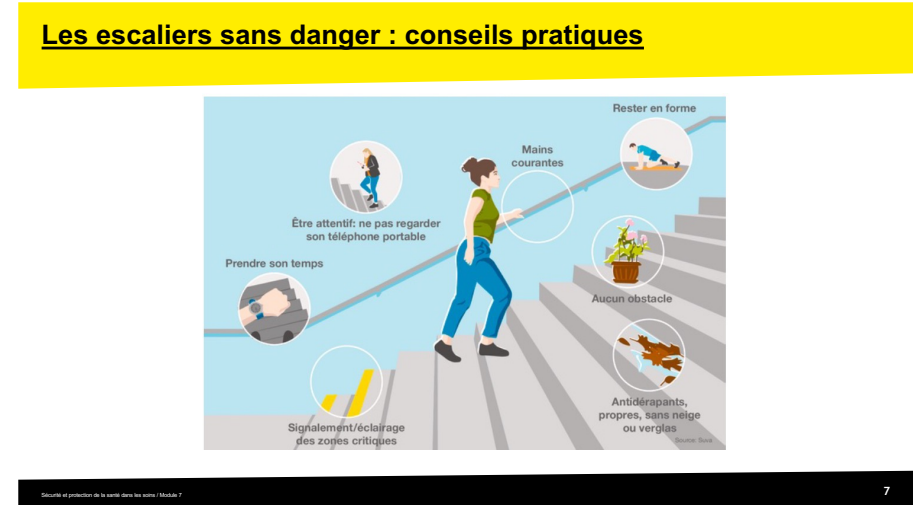
Séquence 2 : La maintenance, ça compte ! (début 2:15)

La maintenance, ça compte, même dans un escalier parfaitement aménagé. D’autant plus que nous avons tendance à utiliser cet endroit pour entreposer du matériel. Lorsqu’on y ajoute un éclairage trop discret ou un nettoyage laissant à désirer, emprunter un escalier peut prendre une allure d’une dangereuse expédition spéléologique.

Napo-Film – «la maintenance, ça compte»



Éviter les trébuchements, les glissades et les chutes



Traitement du thème (~ 2’)

Diapositive 7

Les escaliers peuvent être dangereux ! Ils sont responsables de la plupart des trébuchements et chutes. Chaque année, plus de 54 000 personnes se blessent à cause de faux-pas dans un escalier, ce qui représente plus d’un quart des accidents causés par un trébuchement ou une chute. Les principales causes de ces accidents sont le manque de main courante, un mauvais éclairage, la présence d’objets sur les marches ou la distraction, par exemple à cause de l’utilisation de smartphones dans les escaliers.

Entretenez et nettoyez soigneusement les escaliers et les voies d’accès.

- N’entreposez pas de matériel sur les marches d’escalier et dans les voies d’accès.
- Installez un éclairage suffisant pour voir correctement les marches et les obstacles éventuels.
- Installez des capteurs de mouvement pour l’allumage automatique des lampes dans les escaliers et les voies d’accès fréquentés.
- Attirez l’attention sur les endroits critiques.
- Veillez à avoir des sols propres et antidérapants.

Ces points devraient aussi être respectés lors des soins externes dans l’intérêt du personnel soignant et des patients pris en charge. Discutez des problèmes de sécurité avec vos supérieurs et les patients ou leurs proches.

Fiche – module 7

Éviter les trébuchements, les glissades et les chutes

Prévention des accidents selon le principe STOP

S

T

O

P

Le principe STOP

Mesures de substitution
→ Supprimer les obstacles, p. ex. nouvelles constructions / rénovations sans marches ni seuils

Mesures techniques (moyens auxiliaires)
→ Installation de mains courantes, rigoles dans les espaces humides, marquage antidérapant des marches, éclairage suffisant

Mesures organisationnelles
→ Formation du personnel sur la prévention des chutes, signalement actif des déféctuosités, éviter la précipitation, contrôle interne de l'ordre et de la propreté

Mesures personnelles
→ Port de chaussures fermées antidéparantes

Sécurité et protection de la santé dans les soins / Module 7

8

Application pratique – principe STOP (~ 2’)

Diapositive 8

La prévention des accidents passe par le principe STOP :

- identifier les dangers ;
- évaluer les dangers ;
- écarter les dangers.

En présence d’un danger, il est généralement aussi possible de le supprimer, notamment par les mesures suivantes :

Mesures de substitution

p. ex. éliminer les risques de trébuchement

Mesures techniques (moyens auxiliaires)

p. ex. installation d’un éclairage plus performant

Mesures organisationnelles

p. ex. établissement de règles internes

Mesures personnelles

Équipement de protection individuelle (EPI) : porter des chaussures fermées antidérapantes pour éviter de trébucher / tomber.

Fiche – module 7

Éviter les trébuchements, les glissades et les chutes

Et dans la pratique ?

Comment prévenir les trébuchements, les glissades et les chutes dans notre établissement ? Que peut faire le personnel ?

- Portez des chaussures adéquates
- Ne sous-estimez pas les escaliers et les marches
- Réparez tout ce qui peut constituer un obstacle ou un risque de glissade
- Veillez à l'ordre et à la propreté dans les locaux de travail
- Veillez à avoir des sols propres et antidérapants
- Restez attentifs
- Veillez à avoir un bon éclairage

À l'extérieur, il y a des risques particuliers de trébucher et de glisser, surtout par temps de pluie ou verglas.

Sécurité et prévention de la santé dans les écoles | Module 7

9

Application pratique (~ 2‘)

Diapositive 9

Comment prévenir le trébuchement, la glissade et la chute dans notre établissement ?

Dans l’entreprise :

Vous pouvez discuter du sujet directement dans l’établissement et identifier avec les personnes participantes les mesures à prendre sur place.

En dehors de l’entreprise (p. ex. école professionnelle) :

Préparez du matériel ou des photos à présenter (voir p. ex. www.suva.ch, saisir mot clé « trébucher »).

Liens

[Prévention des chutes dans le domaine des soins](#) | [BPA](#)
[Aide et soins à domicile. Prévention des chutes sur place](#) | [BPA](#)

Éviter les chutes : personne n'est à l'abri d'une chute | BPA
 | liste de contrôle pour un habitat sûr – La sécurité chez soi | BP

[Eviter les chutes : personne n'est à l'abri d'une chute | BPA](#)
[Liste de contrôle pour un habitat sûr – La sécurité chez soi | BP.](#)

[10 conseils pour réduire les accidents dus aux chutes et faux-pas](#)

[10 conseils pour réduire les accidents dus aux chutes et faux-pas](#)

Sécurité et protection de la santé dans les soins / Module 7 10

Diapositive 10

Liens et brochures d'aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Suivi

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances



Fiche – module 8

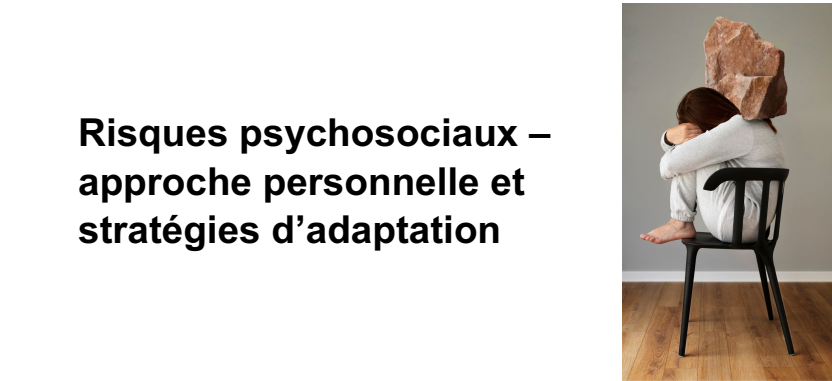
Risques psychosociaux – approche
personnelle et stratégies d'adaptation

Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation

 **SAFE AT WORK**

Sécurité et protection de la santé
dans les soins de santé
Module 8





Introduction (~ 1’)

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.

Information sur la durée du module : 25-30 minutes.

Fiche – module 8

Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation

Définition : Risques psychosociaux

- Les risques psychosociaux sur le lieu de travail sont des risques liés à l’environnement professionnel qui peuvent engendrer un stress ou des troubles psychiques.
- Ils comprennent les atteintes à l’intégrité personnelle (mobbing, harcèlement sexuel, etc.).
- Ils couvrent également la surcharge de travail ou la sous-exploitation du collaborateur ainsi que le manque de ressources pour traiter les contraintes.
- Ils peuvent avoir un impact psychique, physique et social négatif et entraîner, par exemple, du stress professionnel, un burn-out ou une dépression.

Les risques sont présents lorsque l’on se dit : « Je n’en peux plus ».

Conséquences à court terme : stress aigu

Conséquences à long terme : stress chronique avec des répercussions sur la santé mentale et physique

2

Introduction du thème (~ 2’)

Diapositive 2

L’accent est mis ici sur l’environnement professionnel qui peut nuire à la santé mentale et physique. Les risques psychosociaux englobent les comportements qui portent atteinte à l’intégrité de la personne (p. ex. discrimination, mobbing, harcèlement sexuel, violence).

Les risques psychosociaux (RPS) peuvent avoir un impact psychique, physique et social négatif et entraîner, par exemple, du stress professionnel, de l’alcoolisme, un burn-out ou une dépression.

- Sur le plan psychique : p. ex. perte de confiance en soi, perte de motivation, insatisfaction professionnelle
- Sur le plan physique : p. ex. douleurs musculaires, maux de tête, troubles digestifs, blessures
- Sur le plan social : p. ex. conflits, abus de pouvoir comme le mobbing, le harcèlement sexuel, la violence

Les personnes sont stressées lorsqu’elles découvrent ou pensent qu’elles ne parviendront pas à faire ce qu’elles veulent.

- Conséquences à court terme : **stress aigu**
- Conséquences à long terme : **stress chronique** avec des répercussions sur la santé mentale et physique

Fiche – module 8

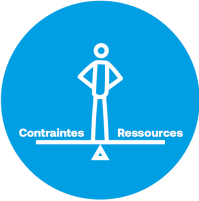
Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation

Ressources – contraintes

Il est important que le rapport entre ressources et contraintes soit équilibré.

Contraintes

- Intensité et complexité du travail
- Manque d'organisation du travail
- Mauvaises relations sociales au travail
- Gestion inappropriée
- Manque d'autonomie
- Conflits de valeurs
- Conditions de travail incertaines



Ressources externes

- Moyens pour gérer les exigences professionnelles
- Réduction ou prévention des facteurs de stress

Ressources internes

Tes connaissances / compétences / confiance en toi / sociabilité / gestion des conflits et aptitudes à communiquer / schémas de réflexion et d'évaluation

Document d'accompagnement de la formation des intervenants de santé – Module 8

3

Traitement du thème : Ressources – contraintes (~ 3’)

Diapositive 3

Outre notre propre biologie, les influences extérieures déterminent aussi largement notre santé. Par exemple, près d’un tiers des maladies chez les personnes actives sont causées par le travail, et plus précisément par les contraintes qui en découlent.

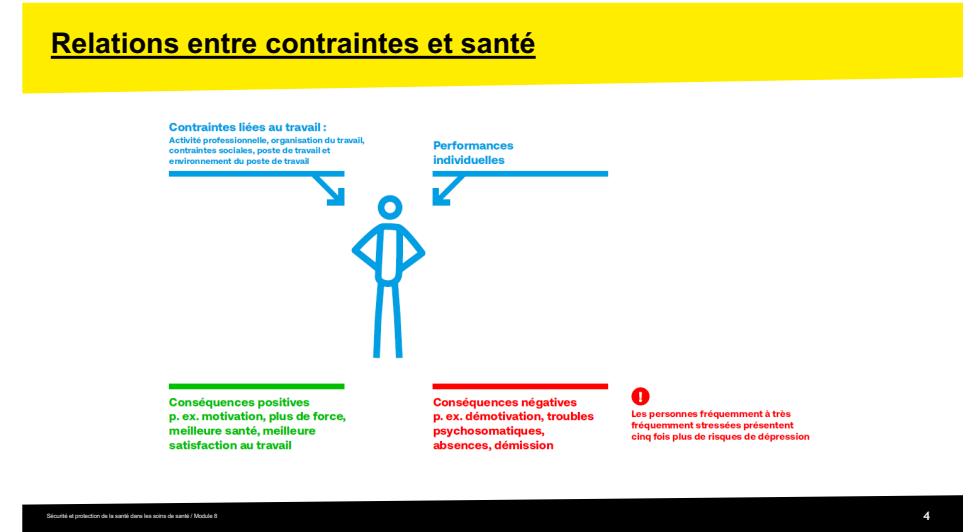
Il est important pour la santé que les ressources soient toujours suffisantes pour faire face aux contraintes, par exemple

- Participation à la planification des tâches → même pour les tâches désagréables / difficiles
- Marge de décision élevée → pour les activités à forte responsabilité
- Bonnes possibilités de formation continue → en cas de précarité de l’emploi

Un déséquilibre au niveau des contraintes professionnelles peut aussi être rapidement compensé par des ressources privées. En tant que supérieur, il est judicieux d’aider votre personnel en développant les ressources et en réduisant les contraintes au travail. Cherchez des solutions en concertation avec votre collaborateur ou collaboratrice.

En cas de contraintes privées, des problèmes de couple p. ex., aidez vos collaborateurs en les écoutant activement. Ici aussi, augmenter les ressources : un allègement du temps de travail peut p. ex. être utile pour la personne concernée.

Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation



Traitement du thème : Relations entre contraintes et santé (~ 2’)

Diapositive 4

Face aux mêmes contraintes, chacun ne réagit pas de la même manière et ne développe pas nécessairement de problèmes de santé.. Certaines personnes sont capables d’absorber des tâches supplémentaires sans problème, tandis que d’autres se sentiront rapidement débordées.

Ceci s’explique par les différences parfois énormes entre les personnes – leur état d’esprit, leur comportement, leur capacité de résistance mais aussi par leur niveau de formation, leurs croyances ou leur environnement social.

Conséquences positives :

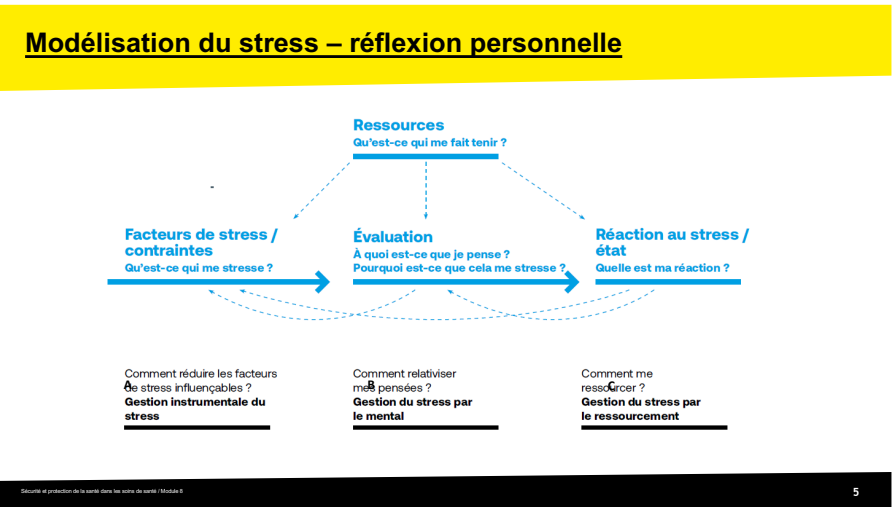
Assumer de nouvelles fonctions peut aussi représenter, pour certaines personnes, l’occasion de découvrir de nouveaux domaines. Elles n’en subissent pas d’effets négatifs, bénéficient de la reconnaissance de leur hiérarchie et savent qu’elles sont tout à fait capables de gérer une charge accrue. Elles en retirent même une certaine fierté.

Conséquences négatives :

Pour une autre personne, assumer des fonctions supplémentaires représente une contrainte importante p. ex. en raison de ses engagements personnels. Elle se sent dépassée et finit même par tomber malade pendant quelques jours. Bien que son supérieur lui témoigne de la reconnaissance, elle évitera, à l’avenir, d’accepter une charge de travail supplémentaire.

On sait depuis longtemps que le stress peut affecter aussi bien l’esprit que le corps. Être souvent ou en permanence stressé multiplie par cinq le risque de faire une dépression, par exemple.

Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation



Prise de conscience : Qu’est-ce que le stress (~ 3’)

Diapositive 5

Qu’est-ce que le stress ?

A) Contrainte (gestion du stress par des instruments)

Perception négative du déséquilibre entre les contraintes et les ressources.

Le stress est un processus qui peut être abordé sur trois niveaux. Le même facteur de stress / la même contrainte peut être perçu(e) très différemment d’un individu à l’autre. Cela dépend de la manière de voir la situation et des ressources disponibles.

B) Évaluation (gestion du stress par le mental)

Changer de perspective est utile dans les situations où le facteur de stress ne peut être éliminé. Je peux y parvenir en me demandant

- pourquoi cela me dérange tellement,
- ce que je penserai de cette situation dans un an.

Changer sa perspective / son point de vue est difficile parce que notre façon de voir les choses est souvent inconsciente et influencée par la vie et nos expériences.

C) État (gestion du stress par le ressourcement)

Quelles sont les conséquences de la colère, par exemple ? Que puis-je faire pour réduire ou éliminer rapidement les réactions physiques, mentales, émotionnelles et comportementales (p. ex. fuite, troubles du sommeil, etc.) ?

Les flèches de rétroaction montrent que les trois niveaux s’influencent mutuellement. Si j’arrive par exemple à faire cesser les ruminations, je peux mieux me concentrer sur la manière d’améliorer la situation (flèche de la réaction au stress vers le facteur de stress).

Les ressources sont importantes : le contexte social, les ressources personnelles, les expériences, les stratégies, la famille, les ressources professionnelles, l’histoire personnelle, etc.

Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation

A) Gestion du stress par des instruments

Traitement des facteurs de stress / contraintes
Comment réduire les facteurs de stress /
contraintes influençables sur le lieu de travail ?



Étendre ses compétences
professionnelles
Information, formation continue,
échanges avec des collègues



Optimiser l'organisation
du travail
Priorités, planification réaliste des
objectifs et du temps, délégation,
planification des procédures,
répartition des tâches



Développer des compétences
de communication sociale
Fixer des limites, dire
« non » plus souvent, demander
de l'aide, construire un réseau,
voir les aspects positifs

Traitement du thème : Stratégie d’action

Diapositive 6

A) Stratégie d’action

Désactiver ou au moins atténuer le facteur de stress est la stratégie à privilégier. Sans facteur de stress, pas de stress.

- **Étendre ses compétences professionnelles**

Dans le cadre du travail, il est possible d’agir sur trois axes pour réduire le stress ou les contraintes. S’il s’agit d’un manque de compétences, il est possible de répondre aux contraintes en étendant les compétences par des informations, des formations ou par l’échange de connaissances avec des collègues.

- **Optimiser l’organisation du travail**

Si le facteur de stress ou la contrainte est lié à la charge de travail, il est aussi possible de la réduire en essayant de classer les tâches par ordre de priorité, de planifier les tâches, de fixer des objectifs réalistes ou de déléguer.

- **Développer des compétences de communication sociale**

Nous pouvons également renforcer nos compétences de communication en fixant des limites et en refusant plus souvent quelque chose parce que nous atteignons nos limites ou en demandant de l’aide aux collègues.

Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation

B) Gestion du stress par le mental

Comment changer de point de vue ?



Introspection émotionnelle
Savoir percevoir ses propres émotions et difficultés et en tenir compte réduit le stress.



Cultiver la pleine conscience et la bienveillance envers soi.
Avoir de la compréhension et de l'empathie pour soi.



Voir la situation comme un défi.
Renoncer à l'alarmisme réduit la prédisposition aux maladies neurologiques et cardiovasculaires. Les défis incitent à l'action et favorisent la performance et la concentration.

Sécurité et protection de la santé dans les centres de santé | Module 8

7

Traitement du thème : Stratégie de gestion par le mental

Diapositive 7

B) Stratégie de gestion par le mental

Comment changer de point de vue ?

Dans le cadre du travail, il est possible d’agir sur trois axes pour réduire le stress ou les contraintes.

- **Introspection émotionnelle**
Savoir percevoir ses propres émotions et difficultés et en tenir compte réduit le stress.
- **Cultiver la pleine conscience et la bienveillance envers soi**
Avoir de la compréhension et de l’empathie pour soi. Pour beaucoup, la gestion du stress par la pleine conscience est une aide efficace pour mieux faire face à l'agitation et aux exigences de la vie quotidienne. En effet, la pleine conscience permet de développer une certaine sérénité en étant plus attentif au moment présent et à soi-même.
- **Voir la situation comme un défi**
Renoncer à l’alarmisme réduit la prédisposition aux maladies neurologiques et cardiovasculaires. Les défis incitent à l’action et favorisent la performance et la concentration.

Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation

C) Gestion du stress par le ressourcement

Comment me ressourcer / me relaxer ?



Activité régulière



Contacts sociaux



Positivité (apprécier les petites choses du quotidien, se concentrer sur le positif)



Pratique régulière d'une technique de relaxation (p. ex. méditation, peinture, etc.)



Demander l'aide de professionnels (médecins / thérapeutes)

Secours et protection de la santé dans les crises de santé / Module 8

8

Traitement du thème : Gestion du stress par le ressourcement (~ 3’)

Diapositive 8

C) Gestion du stress par le ressourcement

Le facteur de stress combiné à sa perception déclenche une réaction en nous. C’est pourquoi des stratégies doivent être trouvées pour faire face au stress.

- L’**activité physique régulière** est le régulateur de l’humeur le moins coûteux et améliore de nombreuses fonctions cognitives. Entreprendre une activité qui plaît. Faire accélérer le pouls sans se surmener. Le sport agit même contre la dépression profonde.
- Les **contacts sociaux** sont importants, car nous sommes des êtres sociaux. En présence de personnes que l’on apprécie, il est plus facile de se détendre.
- Un **état d’esprit positif**, car le bonheur se cache dans les petites choses. Être reconnaissant et se concentrer sur le positif aide à se détendre et à récupérer.
- Des **techniques de relaxation** qui réduisent les tensions avec des mouvements fluides ou une alternance de contraction et de relâchement musculaire.
- **Demander l’aide de spécialistes** quand on ne dispose plus des ressources nécessaires.

Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation

Répercussions

Pour les personnes concernées

- Souffrance psychique
- Mal-être au travail
- Démotivation
- Burn-out / dépression
- Répercussions négatives sur les proches

Pour l'établissement

- Absentéisme (incapacité de travail)
- Présentéisme (présence au travail même si l'état de santé de la personne ne le permet pas)
- Pertes de productivité et de qualité
- Rotation du personnel

Symptômes chez les personnes concernées

- Physiques : maux de tête, douleurs articulaires, troubles du sommeil, problèmes cardiovasculaires, etc.
- Psychiques : sensibilité à leur de peau, dépression nerveuse, anxiété, etc.
- Cognitifs : troubles de la concentration, erreurs, oublis, etc.
- Comportementaux : prise d'anxiolytiques / de produits stimulants, isolement, etc.

Sécurité et protection de la santé dans les soins de santé | Module 8

9

Traitement du thème. Conséquences (~ 4’)

Diapositive 9

Les conséquences s’observent des deux côtés : chez la personne concernée et dans l’établissement.

La personne stressée peut présenter typiquement :

- des douleurs corporelles
- une souffrance psychique
- un mal-être au travail
- une démotivation
- un burn-out / une dépression
- des répercussions négatives sur les proches et les collègues

Pour l’établissement et l’équipe concernée, cela signifie généralement des heures supplémentaires et une perte de qualité.



Avez-vous déjà été confronté à des situations similaires dans votre établissement ?
Quelles mesures l’établissement a-t-il prises ?

Fiche – module 8

Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation

Réflexion



Que pouvons-nous changer et améliorer dans l'établissement ?
Y a-t-il un potentiel d'optimisation ?

Réduire les contraintes ?

- Optimiser le processus ?
- Organiser des formations ?

Augmenter les ressources ?

- Optimiser le comportement ?
- Débriefing plus fréquent ?

Avons-nous une personne de confiance au sein de l'établissement ?
Si ce n'est pas le cas, adressez-vous au:

- médecin du personnel, médecin traitant, service d'urgences médicales

Secours et prévention de la santé dans les soins de santé | Module 8

10

Améliorations (~ 4’)

Diapositive 10

Que pouvons-nous changer et améliorer dans l’établissement ?

Dans l’entreprise :

Après l’analyse des contraintes et des ressources et la prise de mesures, il convient de vérifier si celles-ci sont efficaces sur la durée. Lorsque les mesures ne sont pas efficaces, il faut vérifier à nouveau comment les contraintes peuvent être réduites efficacement. Par exemple : optimiser un processus, organiser des formations, etc.

Si les contraintes ne peuvent être réduites, il faut examiner les ressources qui peuvent être mobilisées ou optimisées.

Y a-t-il dans votre entreprise une personne de confiance à qui vous pouvez vous adresser en cas de problème ?

Risques psychosociaux – Approche personnelle et stratégies d’adaptation

Que faire en tant que supérieurs hiérarchiques ?

Si vous relevez des signes de mal-être chez un membre du personnel :

- Initiez un entretien en tête-à-tête ; faites part de vos observations et craintes ; offrez une oreille attentive ; si la personne souhaite parler, demandez comment améliorer la situation ; fixez un nouvel entretien ; dans tous les cas, renvoyez la personne vers le médiateur ou un spécialiste.
- P. ex. Comment vas-tu? Santé psychique au travail - Conseils pour le personnel dirigeant: [PMS-Neue-Broschueren-Fuehrungskraefte-f-WEB.pdf](#)

Lorsque l’ambiance dans l’équipe s’est dégradée :

- Chercher les raisons, soit dans un entretien individuel (en cas de tensions), soit dans un entretien d’équipe (pour les causes organisationnelles)
- Contribuer à l’amélioration des conditions de travail
- Garantir l’aide des cadres / de la direction

Adressez-vous à des spécialistes !

Document de protection de la santé dans les soins de santé "1000000"

11

Amélioration : Ce que la hiérarchie peut faire (~ 3’)

Diapositive 11

Quelques conseils que les supérieurs peuvent mettre en pratique en priorité, aussi utiles pour le personnel.

Si vous relevez des signes de mal-être chez un membre du personnel :

- Initiez un entretien en tête-à-tête
- Faites part de vos observations et de vos craintes
- Écoutez la personne si elle souhaite parler
- Demandez comment la situation pourrait être améliorée
- Fixez un rendez-vous pour un nouvel entretien
- Renvoyez systématiquement la personne à un médiateur ou un spécialiste

Lorsque l’ambiance dans l’équipe s’est dégradée :

- Chercher les raisons, soit dans un entretien individuel (en cas de tensions) soit dans un entretien d’équipe (pour les causes organisationnelles)
- Contribuer à l’amélioration des conditions de travail
- Garantir l’aide des cadres / de la direction

Adressez-vous à des spécialistes !

Liens

SECO : Protection contre les risques psychosociaux au travail – Informations à l'intention des employeurs
[Protection contre les risques psychosociaux au travail – Informations à l'intention des employeurs](#)
[Risques psychosociaux au travail](#)

Box CFST: Auto-organisation, qu'est-ce que le stress ?
Box CFST : Qu'est-ce que le stress ? – Gestion du stress et auto-organisation au bureau

PSY4WORK, le réseau suisse des psychologues du travail et des organisations à votre disposition:
[Bienvenue](#)

Stressnostress est un portail en ligne pour aider à réduire le stress:
stressnostress.ch | Réduction et prévention du stress au travail

Promotion Santé Suisse, campagne « Comment vas-tu ? » :
[« Comment vas-tu ? » – Parler de tout, même de santé mentale | Comment vas-tu ?](#)
 Toutes les antennes cantonales : [Organismes responsables | Comment vas-tu ?](#)

Pro Mente Sana défend les intérêts des personnes souffrant de troubles psychiques et renforce la santé mentale de la population par le biais de la campagne « Comment vas-tu ? » et du programme ensa:
[Pro Mente Sana | Renforcer la santé mentale](#) | [Pro Mente Sana | Renforcer la santé mentale](#)

Source illustrations/photos : Freepik et Safe at Work Documents de formation

12

Diapositive 12

Liens et brochures d'aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Suivi

Selon les problèmes identifiés, recherchez des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances correspondantes, vous pouvez consulter p. ex. votre solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé.



Fiche – module 9

Travail de nuit et ses risques

– conseils et examens médicaux

Fiche – module 9

Travail de nuit et ses risques – conseils et examens médicaux



Sécurité et protection de la santé
dans les soins de santé
Module 9

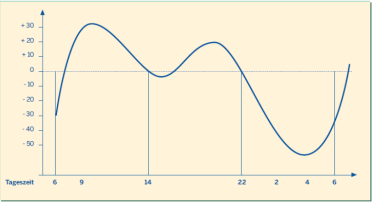


Travail de nuit et
ses risques –
conseils et examens
médicaux



Travail de nuit

Le travail de nuit va à l'encontre de nos rythmes biologiques



Conséquences

- Les efforts à déployer sont supérieurs à ceux mobilisés dans le travail de jour.
- Le sommeil est souvent restreint, la fatigue s'accumule.
- La vie sociale est limitée.
- Les heures de repas sont décalées.

Nous optimisons les conditions !

Sécurité et protection de la santé dans les soins de santé - Module 9

2

Présentation du thème (~ 1’)

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.

Information sur la durée du module : 20-25 minutes.

Introduction du thème (~ 1’)

Diapositive 2

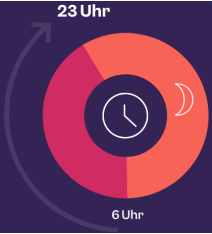
Le travail de nuit n’est pas rare dans le secteur des soins. Il s’agit du travail effectué entre 23 h 00 et 6 h 00.

Le travail de nuit, contraire à « l’horloge interne » et aux rythmes biologiques, peut perturber les collaborateurs. Les performances de travail d’un individu fluctuent plus ou moins fortement pendant la journée. Durant la nuit, elles sont à leur niveau le plus bas. Travailler de nuit peut ainsi avoir un impact négatif sur les rythmes biologiques et la qualité du sommeil.

Le décalage des heures de repas et la vie sociale limitée sont d’autres conséquences.

Travail de nuit et ses risques – conseils et examens médicaux

Travail de nuit



Risques

- Troubles du sommeil, fatigue
- Perte d'appétit, troubles gastro-intestinaux
- Anxiété, nervosité
- Maladies cardiovasculaires
- Accidents dus à l'épuisement et leurs conséquences possibles
- Certains cancers (p. ex. : cancer du sein et de l'intestin)
- Maladies psychiques (p. ex. : dépression)
- Maladies métaboliques (p. ex. : diabète)

Nous nous protégeons !

Secrétariat et production de la santé dans les années 1980-1990 3

Introduction du thème (~ 2’)

Diapositive 3

Le travail de nuit n’est pas ressenti de la même façon par tous les membres du personnel. Il est perçu différemment en fonction de ses dispositions personnelles, de son âge et de sa situation sociale. Les aspects suivants sont en principe déterminants :

Chronotype :

Lève-tôt (alouette) / couche-tard (chouette)

- L’alouette n’a aucune difficulté à se lever à 4 ou 5 h.
- La chouette est mieux adaptée au travail de nuit.

Âge :

Le travail de nuit est plus pénible à partir d’env. 45 ans

Situation sociale :

Vie de couple / enfants scolarisés

Le travail nocturne augmente les risques suivants :

- Troubles du sommeil, fatigue
- Perte d’appétit, troubles gastro-intestinaux
- Anxiété, nervosité
- Maladies cardiovasculaires
- Accidents dus à l’épuisement et leurs conséquences possibles
- Certains cancers (p. ex. : cancer du sein et de l’intestin : le lien est contesté !)
- Maladies psychiques (p. ex. : dépression) ;
- Maladies métaboliques (p. ex. : diabète)

Pour rester en bonne santé, il est donc important d’organiser correctement le travail en équipe et de se protéger.

Fiche – module 9

Travail de nuit et ses risques – conseils et examens médicaux

Que représente le travail de nuit pour moi ?

COOL

Temps libres

?

Temps en famille

?

Meilleur salaire

PAS COOL

Stress

?

Manque de sommeil

?

Vie sociale limitée

4

Traitement du thème : Avantages et inconvénients (~ 3’)

Diapositive 4

Au-delà des risques et des conséquences mentionnés, le travail de nuit peut aussi avoir des avantages



Partagez votre opinion : que représente le travail de nuit / en équipes pour vous ? Quels sont les aspects positifs ? Quels sont les aspects négatifs ?

Les inconvénients peuvent-ils être compensés par les avantages ?

Nous aborderons la façon de minimiser les conséquences des inconvénients dans les pages suivantes.



Partagez les expériences personnelles des participants ou du formateur. Cela permet de mieux comprendre les avantages et les inconvénients.

Traitement du thème : Planification optimale des équipes (~ 2’)

Diapositive 5

Une planification optimale des équipes permet de minimiser les conséquences du travail de nuit.

Le système à appliquer est la rotation vers l’avant.

La rotation vers l’avant fait alterner équipe du matin, équipe de l’après-midi et équipe de nuit. La rotation des équipes vers l’avant favorise le sommeil et le bien-être général.

Ce système permet d’obtenir un temps de repos de 24 heures lors du changement d’équipe, soit une période bien plus longue qu’avec le système de rotation vers l’arrière qui limite la récupération.

Pour des raisons de santé, l’équipe de nuit permanente est totalement déconseillée.

Pour la hiérarchie : optimiser la planification des équipes

Rotation vers l'avant

Équipe du matin ➡ Équipe de l'après-midi ➡ Équipe de nuit

- Les études montrent que le personnel s'adapte mieux à un système de rotation des équipes vers l'avant qu'à un système vers l'arrière.
- La rotation des équipes vers l'avant favorise le sommeil et le bien-être général.
- De plus, le temps de repos atteint 24 heures avec la rotation matin / après-midi / nuit. Contrairement aux 16 heures de repos en cas d'équipes inchangées, il reste ainsi huit heures de temps libre supplémentaire avec la rotation vers l'avant.

5

Travail de nuit et ses risques – conseils et examens médicaux

Pour la hiérarchie : optimiser la planification des équipes

- Ne pas planifier plus de trois équipes de nuit successives. Le déficit de sommeil et la contrainte augmentent avec la durée des phases de travail dans l'équipe de nuit.
- Chaque phase de travail dans l'équipe de nuit doit être suivie de 24 heures de congé dans la mesure du possible ! Les contraintes liées au travail de nuit peuvent être compensées directement par des phases de repos.
- Promouvoir la flexibilisation et l'individualisation du temps de travail.
- Tenir compte des souhaits des membres du personnel dans la mesure du possible.
- Organiser les plans d'équipes de manière à ce qu'ils soient prévisibles et clairs. L'établissement doit respecter les plans d'équipes établis.
- Communiquer le plan d'équipes à l'avance au personnel.

Document d'information de la santé dans les entreprises - Module 9

6



Examen médical et conseil selon le SECO

Conseils et examen pour le personnel travaillant en équipes

- Le travail effectué entre 23 h 00 et 06 h 00 est considéré comme du travail de nuit. Selon la règle vous concernant, les membres du personnel doivent être examinés et conseillés par un médecin (art. 17c. LTr).
- Faites-vous régulièrement examiner et conseiller par un médecin. Le médecin vous conseille et évoque les risques éventuels pour la santé ainsi que les solutions possibles.
- Obligatoire pour les jeunes et en cas de risques particuliers, p. ex. travail isolé, travail de nuit permanent, etc.
- Facultatif / droit : pour toutes les personnes travaillant au moins 25 nuits par année civile.
- Jusqu'à 45 ans : un examen tous les deux ans, ensuite tous les ans.
- Les frais sont à la charge de l'employeur.

Bases légales

- Article 17c LTr : Examen médical et conseils
- Article 43 OLT 1 : Examen médical et conseils
- Article 44 OLT 1 : Droit à un examen médical et à des conseils
- Article 45 OLT 1 : Examen médical et conseils obligatoires

Document d'information de la santé dans les entreprises - Module 9

7

Traitement du thème : Planification optimale des équipes (~ 3’)

Diapositive 6

Le travail en équipes doit être flexible et prévisible. Une rotation régulière permet de compenser les contraintes du travail de nuit. Les périodes de repos après une phase d’équipes de nuit ont une action immédiate et peuvent compenser le manque de sommeil.

Une planification à long terme permet aux membres du personnel d’organiser leur vie privée en fonction de leur horaire de travail.

Discutez de la situation dans l’entreprise. Votre modèle convient-il ou peut-il être optimisé ?

Prise de conscience : Examens médicaux (~ 2’)

Diapositive 7

Les personnes qui travaillent régulièrement la nuit ont droit à un examen médical.

Les coûts sont pris en charge par l’employeur.

La loi sur le travail prévoit une consultation médicale (examen et conseils) pour les personnes qui travaillent plus de 25 nuits par année civile. Le médecin conseille ensuite la personne concernée et aborde les risques éventuels pour la santé ainsi que des possibilités de solutions.

- Facultatif : pour les personnes sans risques particuliers qui travaillent au moins 25 nuits par année civile.
- Obligatoire pour les jeunes et toutes les personnes présentant des risques particuliers, p. ex. travail isolé, travail de nuit permanent.

Travail de nuit et ses risques – conseils et examens médicaux

Prise de conscience : Contenu des examens médicaux (~ 3')

Diapositive 8

Le médecin réalise l'examen médical conformément aux prescriptions du SECO. Il vérifie les facteurs de risque et dispense des conseils.

Le médecin communique sa décision à l'employeur, sans toutefois divulguer les informations médicales et personnelles du travailleur.

Une personne déclarée inapte au travail de nuit pour des raisons de santé a droit à un travail de jour similaire pour lequel il est apte.

Examen médical et conseil selon le SECO

contenu de l'examen

- **Anamnèse**
 - Troubles du sommeil
 - Troubles gastro-intestinaux
 - Maladies cardiovasculaires
 - Troubles du métabolisme
 - Addictions
 - Maladies pulmonaires
 - Maladies psychiques ou psychosomatiques
 - Maladies du système nerveux central
 - Chez les femmes : cycle menstruel, maternité
- **Examen**
 - État général
 - Tension artérielle
 - Poids, taille, IMC, évent. circonférence abdominale
 - Petite analyse de laboratoire (glycémie à jeun, HDL, LDL et triglycérides) pour les personnes de plus de 40 ans ou présentant des facteurs de risque supplémentaires.
- **Évaluation du contexte psychosocial**
 - Contraintes supplémentaires dues à la situation de
 - Contraintes supplémentaires seules, aux tâches ménagères, aux responsabilités familiales (enfants, proches âgés, etc.)
 - Conditions de logement défavorables (p. ex. enfants, bruit, distance domicile-travail)
- **Décision**
 - « apte »
 - « temporairement pas apte »
 - « apte à certaines conditions »
 - « pas apte »

La décision est communiquée à l'employeur par la remise du formulaire SECO et la personne concernée reçoit une copie de ce formulaire.

Conformément à l'art. 17d de la loi sur le travail, l'employeur doit affecter le travailleur déclaré inapte au travail de nuit pour des raisons de santé, à un travail de jour similaire auquel il est apte, chaque fois que cela est réalisable.

Document de protection de la santé (dans les autres de santé)
Version 3

8

Travail de nuit et ses risques – conseils et examens médicaux

Comment protéger sa santé

Environnement de sommeil

?

Forme physique et mode de vie

?

Avant de se coucher

?

Chemin du travail

?

Entourage personnel

?

Sécurité et protection de la santé dans les soins de santé / Module 9

9

Prise de conscience : Conseils pour préserver la santé (~ 5’)

Diapositive 9

Discutez avec le groupe de la manière dont chacun gère les difficultés du travail en équipes.

Le travail en équipes comporte des risques. Protégez votre santé pour rester en forme même après 65 ans. Si vous travaillez en équipes et de nuit, vous devez adopter une hygiène de vie plus stricte qu’une personne travaillant exclusivement le jour. Voici quelques suggestions :

Pour un **sommeil** réparateur :

- Pas d’activité physique intense avant le coucher
- Pas de télévision / d’écran avant le coucher (la lumière bleue tient éveillé)
- Pas de caféine (café, boissons énergisantes) 4 h avant le coucher
- Légère collation avant d’aller au lit, ne pas se coucher en ayant faim
- Ne pas boire d’alcool
- Ne pas prendre de somnifères régulièrement (risque de dépendance)

Conseils relatifs à l’**environnement de sommeil** :

- Réserver la chambre au sommeil : pas de télévision, ne pas y manger ou travailler
- Installer des tentures épaisses ou utiliser un masque de sommeil
- Éteindre le téléphone et brancher le répondeur
- Demander à la famille de ne pas faire de bruit pendant qu’on dort
- Demander aux voisins de faire preuve de compréhension
- Bouchons d’oreille, générateur de « bruit blanc » ou musique de fond pour couvrir les bruits
- Aérer la pièce avant de se coucher
- Maintenir une température fraîche dans la chambre

Travail de nuit et ses risques – conseils et examens médicaux

Conseils relatifs à l’**environnement personnel** :

- Prendre chaque jour un repas en famille
- Déterminer les besoins avec les proches
- Informer à temps des périodes où une activité commune est possible
- Garder le contact avec les amis
- Veiller sur soi et à ses besoins
- Se consacrer à ses centres d’intérêt personnels
- Planifier des activités communes avec son / sa partenaire, les enfants et les amis :
aire de jeu, parc animalier, piscine, cinéma, sport avec des collègues, etc.
- Définir les possibilités de formation continue personnelle
- Planifier le travail ménager et le travail en équipes et de nuit. Le temps de sommeil doit être suffisant.

Conseils relatifs à l’**activité physique et au mode de vie**

- Planifier et effectuer 30 minutes d’activité physique par jour
- Manger à heures régulières et sainement
- S’abstenir de fumer
- Réduire sa consommation d’alcool
- Informer son médecin traitant du travail en équipes et de nuit

Conseils relatifs au **chemin du travail** :

- Se protéger contre l’endormissement au volant :
 - Régler le chauffage dans le véhicule sur une température fraîche, laisser éventuellement une vitre entrouverte
 - Mettre de la musique assez fort et chanter
 - En cas de grosse fatigue, s’arrêter et faire une petite sieste
 - Faire un peu d’activité physique avant de prendre le chemin du retour
- Éviter la lumière du soleil trop vive, porter des lunettes de soleil le cas échéant
- Emprunter les transports en commun ou faire du carsharing
- Adopter une conduite défensive, ne pas se presser

Liens

SECO : Brochure sur les bases médicales et légales
[Travail en équipes et travail de nuit – Informations et astuces](#)

SECO : Information sur l'examen médical et le conseil d'un médecin en cas de travail de nuit
[Examen médical et conseil d'un médecin en cas de travail de nuit](#)

SECO : Brochure sur les recommandations alimentaires et les conseils pratiques en cas de travail de nuit et de travail en équipe
[Travail de nuit et travail en équipe – Recommandations alimentaires et conseils pratiques](#)

SECO : Aide-mémoire – Définitions, champ d'application, durée du travail et du repos dans les hôpitaux et cliniques, service de piquet, protection spéciale des travailleuses – Maternité.

Source illustrations/photos : Freepik et Safe at Work Documents de formation

Sécurité et protection de la santé dans les soins de santé | Module 9

10

Source illustrations/photos : Freepik et Safe at Work Documents de formation

Sécurité et protection de la santé dans les soins de santé | Module 9

10

Diapositive 10

Liens et brochures d'aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Suivi

Selon les problèmes identifiés, recherchez des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances correspondantes, vous pouvez consulter p. ex. votre solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé.



Fiche – module 10

La sécurité sur la route –
service externe et circulation routière

Fiche – module 10

La sécurité sur la route – service externe et circulation routière



Sécurité et protection de la santé
dans les soins de santé
Module 10



La sécurité sur la route
– service externe et
circulation routière



Le travail en externe



Le personnel Spitex travaille au domicile du patient et se déplace chaque jour par la route.

Caractéristiques d'un emploi Spitex :

- Le domicile de chaque patient est différent.
- Le travail s'effectue souvent seul.
- Le travail perturbe l'intimité du patient.

Le personnel employé dans le secteur des soins de santé prend également la route pour les formations continues ou des tâches spéciales (p. ex. services de courrier).

Présentation du thème (~ 1’)

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.

Information sur la durée du module : 25–30 minutes.

Introduction du thème (~ 2’)

Diapositive 2

Où se trouve le travail en externe ? Quels sont les dangers liés au travail à l’extérieur ?

Le personnel soignant travaille traditionnellement au sein d’un hôpital ou d’un home. Mais des patients sont aussi soignés à domicile depuis toujours. Les soins professionnels au domicile du patient comportent quelques difficultés qui ont des répercussions sur la santé et la sécurité du personnel Spitex.

Les soignants travaillent souvent seuls, dans l’environnement personnel du patient, et rencontrent le patient dans une situation vulnérable.

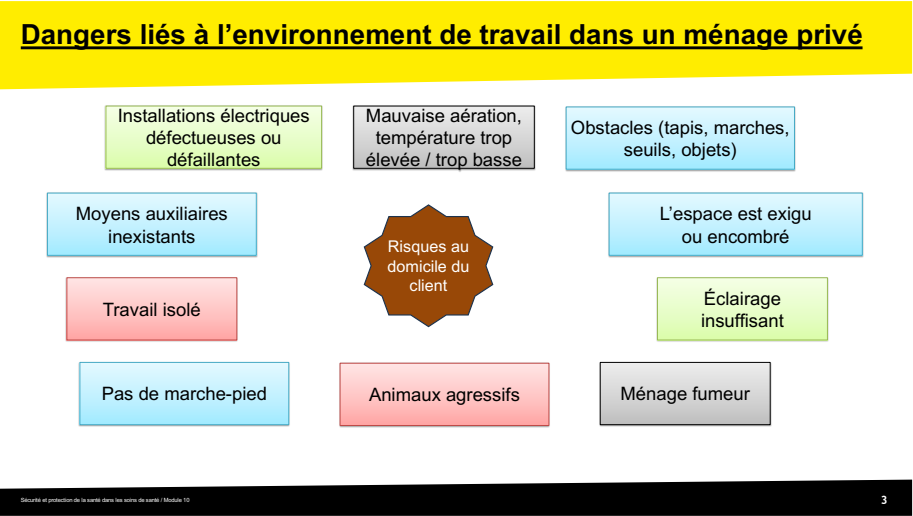
Les déplacements entre les différents patients se font à vélo ou en voiture. Pour d’autres activités aussi, comme les formations continues ou les services de courrier, le personnel soignant est amené à prendre la route et doit connaître et respecter les règles fixées.



Travailler au domicile du patient nécessite une bonne préparation et une bonne entente. Il faut pouvoir réagir seul aux changements. Une préparation minutieuse et une bonne connaissance des clients sont essentielles.

Fiche – module 10

La sécurité sur la route – service externe et circulation routière



Quelles situations avez-vous déjà rencontrées chez un patient ?

- Comment avez-vous vécu cette situation ?
- Comment avez-vous réagi à cette situation ?
- Quel enseignement avez-vous pu en tirer et que faites-vous différemment aujourd’hui ?

Traitement du thème (~ 3’)

Diapositive 4

Préparation de l’intervention, règles de conduite au domicile du client

Chaque intervention de soin est différente et requiert une bonne préparation. Vérifiez les informations disponibles sur les gestes requis, le lieu de l’intervention et le patient. Il y a peut-être eu un changement chez le patient depuis la dernière visite. Prévoyez suffisamment de temps pour le trajet, tenez compte des conditions de circulation. Il faudra peut-être plus de temps à cause d’embouteillages ou de mauvaises conditions de circulation. Il est parfois difficile de trouver une place pour se garer. Réfléchissez aux possibilités pour vous parquer avant de prendre la route afin d’éviter tout stress dans ce domaine.



Réfléchissez ensemble aux moyens auxiliaires disponibles pour l’intervention. Où les informations sont-elles classées ? Qui saisit les informations ? Quelles informations faut-il noter ?

Bien se préparer avant chaque visite

Vérifier les informations disponibles sur le lieu de travail

- Qu’est-ce qui a changé depuis la dernière visite ?
- Quel itinéraire emprunter ?
- Quelles sont les conditions de circulation ?
- Où puis-je me garer ?
- Le temps de trajet prévu est-il suffisant ?
- Quels moyens auxiliaires et équipements dois-je prévoir et emporter ?

Sécurité et protection de la santé dans les soins de santé - Module 10

4

Fiche – module 10

La sécurité sur la route – service externe et circulation routière

Règles de conduite à adopter chez le patient

Au début du travail

- ✔ Ménage fumeur – aérer les pièces avant de commencer à travailler
- ✔ Ranger – retirer les obstacles se trouvant dans l'espace de travail
- ✔ Éclairage – assurer une bonne clarté (allumer la lumière, ouvrir les rideaux et les stores)



Évaluation et présentation de la route dans les autres modules 10

5

Règles de conduite à adopter chez le patient

Pendant le travail

- ✔ Mobilisation du patient – régler la hauteur de travail, faire attention aux changements
- ✔ Moyens auxiliaires – mettre à disposition et préparer, signaler les besoins supplémentaires
- ✔ Appareils – vérifier le fonctionnement avant l'intervention
- ✔ Réagir aux comportements agressifs et aux remarques importunes et en discuter avec l'équipe
- ✔ Garder le contact avec les collègues et les supérieurs
- ✔ Éviter les perturbations (reporter les conversations téléphoniques, réagir aux émissions d'odeurs et chercher des solutions)

Évaluation et présentation de la route dans les autres modules 10

6



Application pratique : au domicile du patient (~ 2’)

Diapositive 5

Lorsque l’on travaille au domicile du patient, il est important de respecter certaines règles. Nous préparons le lieu de travail dès notre arrivée. Nous rangeons, préparons les moyens auxiliaires nécessaires et veillons à des conditions de travail agréables (aération, éclairage).

Avant de faire fonctionner un appareil ou un moyen auxiliaire, nous vérifions son fonctionnement et inspectons son état.

Application pratique : au domicile du patient (~ 2’)

Diapositive 6

Un comportement agressif de la part du patient / ses proches est inacceptable. Réagissez immédiatement aux paroles et gestes importuns. Informez la hiérarchie et discutez des réactions possibles au sein de l’équipe.

Restez en contact avec les collègues et les supérieurs, mais évitez de téléphoner en présence du patient. Des conditions agréables pendant l’intervention à domicile créent un climat de confiance avec le patient.

Comme en cuisine, une bonne «mise en place » assure un travail fluide et rapide dans le secteur des soins aussi.

Fiche – module 10

La sécurité sur la route – service externe et circulation routière

Prendre le volant en toute sécurité (~ 4’)

Prendre le volant en toute sécurité

Disposer d'un permis de conduire valide

Ne rouler que lorsqu'on est en état de prendre le volant (pas d'alcool ni de drogues, pas de maladies ou de médicaments qui imitent la faculté de conduire)

Adapter la vitesse et le mode de conduite aux passagers ainsi qu'aux conditions climatiques et de circulation

Le chargement de la voiture et les objets transportés doivent être sécurisés conformément aux prescriptions

Déneiger et dégivrer complètement le véhicule

Ne pas téléphoner (même avec un dispositif mains libres)

Régler le siège du conducteur, les rétroviseurs et le volant

Faire entretenir régulièrement la voiture

Fixer par écrit les règles d'utilisation des véhicules privés

Préparer et utiliser l'équipement d'hiver en cas de neige abondante

Les vitres, les rétroviseurs, les phares et les plaques de contrôle doivent être propres

Éviter les distractions au volant (radio, GPS, discussions)

Toutes les personnes doivent bouclier leur ceinture

Photo : Imagerie CPST 4291

Sécurité et prévention de la santé dans les centres de santé | Module 10

7

Diapositive 7

Entre les visites aux patients, nous sommes au volant ou sur notre deux-roues. Les automobilistes sont responsables de leur propre sécurité et de celle des autres usagers de la route. Les principaux dangers de la circulation sont la distraction, la vitesse excessive et le non-respect des distances de sécurité. La fatigue peut aussi fortement affecter la capacité de réaction. Pour éviter les accidents, les conducteurs doivent toujours rester attentifs, respecter les limites de vitesse et laisser suffisamment de distance avec les autres véhicules. Les carrefours, les passagers piétons et les abords d’écoles et d’aires de jeu nécessitent une prudence supplémentaire. On évitera les distractions comme l’utilisation du smartphone et, pour les longs trajets, des pauses régulières s’imposent. Une conduite défensive et l’anticipation contribuent à la sécurité sur la route.

Rouler à vélo en toute sécurité (~ 3’)

BPA – Faire du vélo

Ouvrir la vidéo directement dans YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=z6VLz1-Cf8>

Sécurité et prévention de la santé dans les centres de santé | Module 10

8

Diapositive 8

Regardons ensemble la vidéo du BPA (Bureau de prévention des accidents). Elle donne des conseils importants pour les cyclistes

La sécurité sur la route – service externe et circulation routière

Rouler à vélo en toute sécurité

Photo : brochure CPST 6291

9

Rouler à vélo en toute sécurité (~ 2’)

Diapositive 9

Les cyclistes sont particulièrement exposés au danger, car ils sont moins protégés dans la circulation que les automobilistes. Les principaux dangers sont les automobilistes distraits, les portières ouvertes brusquement, la mauvaise visibilité et les comportements risqués sur la route. Les voies de circulation humides ou en mauvais état peuvent aussi entraîner des chutes.

Pour rouler en toute sécurité, le fonctionnement du vélo doit être vérifié avant de se mettre en route. Il est aussi conseillé aux cyclistes de porter un casque, d’être bien visibles (avec des vêtements clairs et un éclairage) et de rouler prudemment. Le code de la route comme les feux de signalisation et les règles de priorité s’appliquent aussi à eux. Une attention particulière est requise lors de la traversée de carrefours et dans les virages. Une conduite défensive et des signes clairs de la main lors des changements de direction permettent d’éviter les malentendus avec les automobilistes et de diminuer le risque d’accident.

Application pratique : Que faire en cas d’urgence (~ 5’)

Diapositive 10

En travaillant au domicile du patient ou sur la route, on peut être confronté à un accident, à de la tôle froissée ou à une situation désagréable soudaine. L’important est de demander de l’aide aussi vite que possible et d’avertir les services de secours. Préparez-vous aux urgences possibles et discutez de la procédure à suivre.

Discutez du plan d’urgence et de la procédure à suivre avec le personnel. Distribuez des cartes d’urgence actuelles ou des listes de numéros d’urgence valides et de brèves instructions pour les cas d’urgence.

Réflexion

Terminez la leçon par une réflexion. Discutez en groupe des questions suivantes :

- Quelles situations ai-je déjà rencontrées sur la route ?
- Quels sont les trajets ou les portions de route auxquels il faut être particulièrement attentif ?
- À quoi ai-je déjà été confronté sur les lieux d’intervention / chez les patients ? Comment m’en suis-je tiré ?
- Comment les partenaires de l’équipe perçoivent-ils ces situations et les gèrent-ils ?

Les urgences sur la route

Comment réagir en cas d'urgence sur la route et sur le lieu de l'intervention ?

- Préparer un plan d'urgence et une liste des numéros d'urgence importants
- Avoir l'adresse du lieu d'intervention
- Disposer d'un système d'alarme opérationnel lorsque l'on travaille seul chez le client
- Connaître la procédure de déclenchement d'alarme pour les urgences chez le client ou sur la route
- Connaître le comportement à adopter en cas de violences, de menaces, de menaces de suicide et d'agressions

Pompiers : 118

Ambulance : 144

Police : 117

OBSERVER

RÉFLÉCHIR

AGIR

10

Liens

SUVA : liste de contrôle – Sécurité en service extérieur, partie 1 : en déplacement (pdf ou en ligne)
[Sécurité en service extérieur, partie 1 : en déplacement](#)
[Sécurité en service extérieur \(2\) : chez le client \(travaux de montage / d'entretien\)](#) (applicable partiellement, pdf ou en ligne)

BPA : Conseils pour les divers moyens de locomotion
[Route et trafic – Éviter les accidents de la route | BPA](#)
[En voiture | BPA](#)
[Vélo | BPA](#)

BPA : Prévention des chutes / évaluation du domicile. Par des spécialistes pour des spécialistes.

SUVA : Éviter les accidents lors des transports routiers
[Transport routier : Règles essentielles](#) | [Éviter les accidents](#)

BPA : Comment éviter les accidents de la route
[Visible sur la route – Comment éviter les accidents | BPA](#)

TCS : Sécurité en auto : comment mettre les chances de son côté ?
[Éviter les pannes et les accidents de voiture – TCS Suisse](#)

Diapositive 11

Liens et brochures d'aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Suivi

Selon les problèmes identifiés, recherchez des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances correspondantes, vous pouvez consulter p. ex. votre solution de branche Sécurité au travail.



Fiche – module 11

Manipuler les médicaments CMR
en toute sécurité

Fiche – module 11

Manipuler les médicaments CMR en toute sécurité



Sécurité et protection de la santé
dans les soins de santé
Module 11



Manipuler les
médicaments CMR
en toute sécurité


Photo : site web de l'hôpital cantonal de St-Gallen

CMR – de quoi s’agit-il ?



Cancérigène (C)

Mutagène (M)

Reprotoxique (R)

Les substances mutagènes peuvent causer des mutations génétiques et le cancer. Les substances reprotoxiques peuvent nuire à la fertilité d’une personne ou du fœtus en gestation.

Les médicaments ne sont pas identifiés comme des substances dangereuses, mais peuvent avoir des propriétés dangereuses.

Sécurité et protection de la santé dans les soins de santé / Module 11

2

Présentation du thème (~ 1’)

Diapositive 1

Accueil des personnes participantes. Présentation du thème.

Information sur la durée du module : 30-35 minutes.

Introduction du thème : CMR – de quoi s’agit-il ? (~ 2’)

Diapositive 2

Les produits chimiques sont répartis en différentes catégories selon les dangers qu’ils présentent. L’utilisateur peut identifier le danger grâce aux symboles figurant sur l’emballage et prendre les mesures de protection appropriées. Certains médicaments peuvent aussi avoir des propriétés dangereuses nocives pour la santé du personnel soignant. Contrairement aux détergents ou aux autres substances dangereuses, les médicaments ne sont pas pourvus des symboles habituels, car ils ne sont pas soumis à l’obligation d’étiquetage des substances dangereuses (SGH).

Les substances CMR sont particulièrement dangereuses :

C – cancérogènes
M – mutagènes
R – reprotoxiques

Beaucoup de médicaments sont des substances CMR. Des mesures de protection spéciales sont nécessaires pour protéger les utilisateurs des dangers.

Fiche – module 11

Manipuler les médicaments CMR en toute sécurité

Médicaments aux propriétés CMR

Connaissez-vous des substances dangereuses et des médicaments aux propriétés CMR utilisés dans votre établissement ?

Cytostatiques	Virostatiques		
Certains antibiotiques	Anabolisants		
Hormones stéroïdes			

Comment reconnaître ces substances ?

Comment ces substances sont-elles entreposées ?

Qui peut utiliser ces substances ?

Où ces substances sont-elles utilisées ?

Comment ces substances agissent-elles ?

3



Introduction du thème : Médicaments aux propriétés CMR ? (~ 5’)

Diapositive 3

Discutez avec le groupe des endroits où se trouvent les médicaments aux propriétés CMR dans votre établissement.

Quelles sont les règles que l’équipe connaît et applique pour leur gestion ? En quoi leur manipulation diffère-t-elle de celle des autres préparations ?

Les médicaments aux propriétés CMR sont souvent utilisés pour le traitement des tumeurs. On en trouve aussi dans certains immunosuppresseurs, pour le traitement des maladies rhumatoïdes et de maladies auto-immunes.

Comment reconnaître les substances CMR : notice d’utilisation, information auprès de la pharmacie, compendium des médicaments ou brochure BGW : « Arzneistoffe mit Verdacht auf sensibilisierende und CMR-Eigenschaften » (en allemand).

Stockage des substances CRM : règles internes ; en général, ces substances doivent être stockées en lieu sûr. L’accès est limité aux personnes autorisées.

Utilisation de substances CRM : utilisation réservée aux personnes formées, conformément au règlement interne.

Application : divers domaines, exemples : cytostatiques, ribavirine, progestérone, phénobarbital, oxytocine, benzodiazépines, méfloquine, carbonate de lithium, différents produits de contraste pour la radiographie, fluvastatine, cyclosporine, ...

Effet des substances CRM :

- Très variable. Il convient de se renseigner sur les effets auprès de la pharmacie ou dans un compendium des médicaments.
- Les cytostatiques sont des médicaments qui dégradent ou détruisent les cellules tumorales ou leucémiques. Mais ils peuvent aussi s’attaquer aux cellules saines.
- Ces substances peuvent ainsi agir non seulement sur le patient, mais aussi sur le personnel soignant qui administre le médicament.
- De faibles doses peuvent déjà avoir un effet. C’est pourquoi une protection suffisante est indispensable.

Fiche – module 11

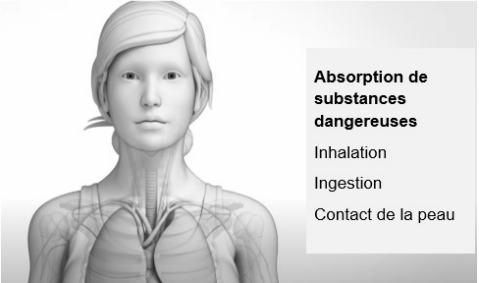
Manipuler les médicaments CMR en toute sécurité

Médicaments aux propriétés CMR

Domaines d’utilisation des médicaments aux propriétés CMR :

- Traitement des tumeurs
- Immunosuppresseurs
- En cas de maladies rhumatoïdes
- En cas de maladies auto-immunes
- Agents psychoactifs

Action des cytostatiques :
Les cytostatiques sont des médicaments qui dégradent ou détruisent les cellules tumorales ou leucémiques. Mais ils peuvent aussi s’attaquer aux cellules saines.



Absorption de substances dangereuses

- Inhalation
- Ingestion
- Contact de la peau

Image: Vidéo Youtube BGV Enregistrement Substances dangereuses

Document communiqué en vertu de la loi sur l'accès à l'information - Module 11

4

Traitement du thème : Domaines d’utilisation et action (~ 3’)

Diapositive 4

Les médicaments aux propriétés CMR sont utilisés pour différents traitements. La voie d’absorption dépend de la forme d’administration :

- **Inhalation**
Les médicaments administrés sous forme de poudre (comprimés divisés, pilés dans un mortier) peuvent contaminer l’air ambiant par de la poussière ou des aérosols qui peuvent être inhalés.
- **Application dermique (contact cutané)**
Un contact cutané direct peut être évité en portant des gants de protection. Une absorption dermique d’une petite quantité de la substance est possible en cas de contact avec une surface contaminée.
- **Ingestion (prise orale)**
Une prise par ingestion peut généralement être exclue dans le contexte des soins de santé.
- **Une plus grande exposition peut survenir selon la forme galénique :** Comprimés non enrobés ou émiettés
- Médicaments sous forme de poudre
- Formes galéniques liquides (p. ex. solutions à injecter et pour perfusion, solutions pour inhalation, sprays, gouttes, sirops, etc.)
- Suppositoires, comprimés vaginaux
- Solutions topiques et pommades / crèmes
- Timbres transdermiques

Ces formes galéniques ne présentent aucun risque d’exposition pour le personnel soignant :

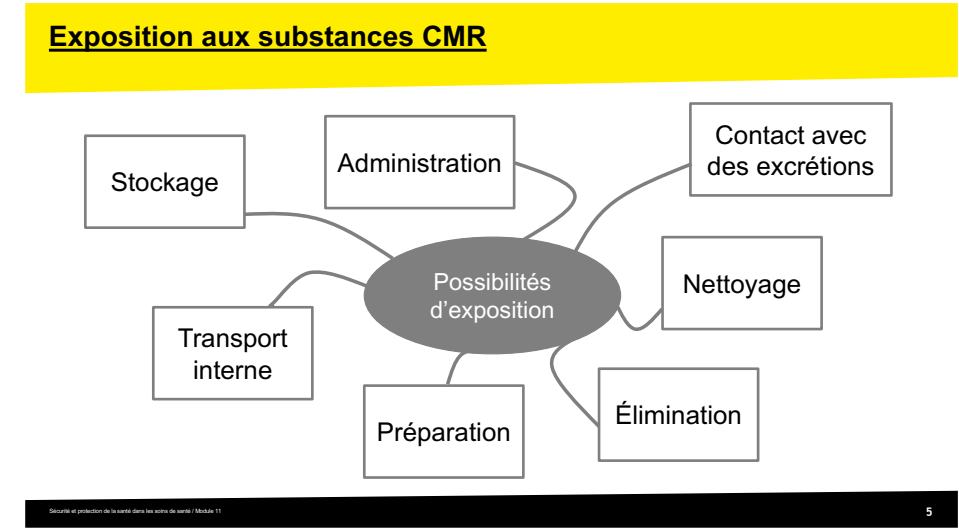
- Comprimés / granulés enrobés et gastro-résistants
- Gélules et capsules molles



Discutez des applications concrètes dans votre domaine de travail et des modes d’absorption possibles.

Fiche – module 11

Manipuler les médicaments CMR en toute sécurité



Prise de conscience : Exposition aux substances CMR (~ 2’)

Diapositive 5

Une exposition accidentelle aux médicaments aux propriétés CMR est possible sur toute la chaîne d’utilisation.

Si la substitution des agents actifs est généralement impossible, il faut vérifier si une forme galénique plus sûre peut être envisagée (p. ex. médicaments à prendre par voie orale en dosage prêt à l’emploi ou solutions cytotostatiques prêtes à l’emploi). Ces solutions réduisent les étapes de préparation internes, ce qui limite le nombre de personnes exposées et les possibilités d’erreur.

Des mesures de protection adaptées à l’activité doivent être prises à chaque étape. Le personnel doit impérativement être informé de la manipulation correcte et connaître les dangers pour chaque procédure. **Même les personnes chargées du nettoyage ou de la maintenance des appareils doivent être au courant des dangers et des mesures de protection.** (Les diapositives 7 et 8 détaillent des mesures de protection.)

Prise de conscience : Risque des substances CMR (~ 3’)

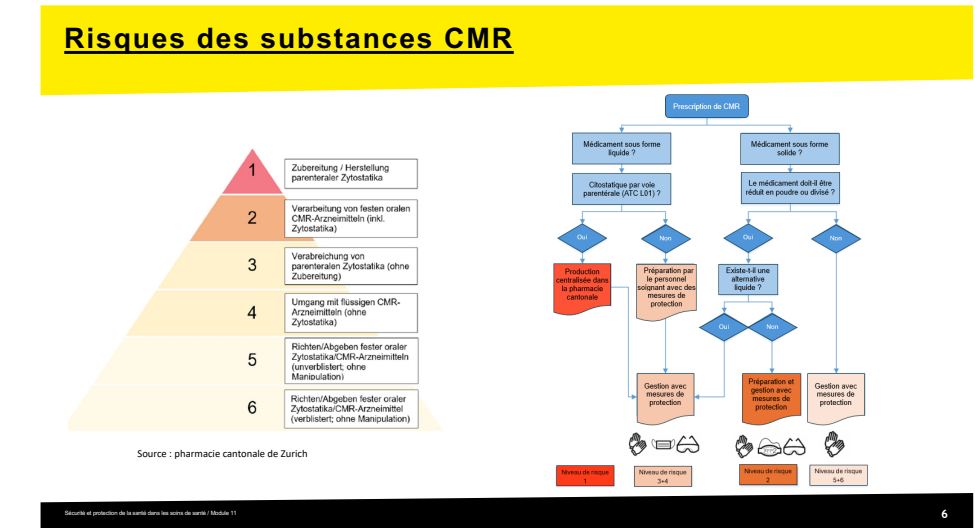
Diapositive 6

Les activités liées à la manipulation de médicaments CMR présentent différents risques pour l’utilisateur. Les activités situées à la pointe de la pyramide sont plus dangereuses que celles de la base.

L’organigramme illustre la procédure sûre à suivre pour l’activité prévue.

➔ **Les tâches présentant un risque très élevé (préparation / fabrication de cytotostatiques injectables) sont effectuées exclusivement dans une pharmacie centrale.**

➔ **La manipulation et l’administration des cytotostatiques nécessitent des mesures de protection.**



Discutez avec le groupe des tâches effectuées dans votre service. Précisez les mesures de protection nécessaires en fonction des indications de l’organigramme.

Fiche – module 11

Manipuler les médicaments CMR en toute sécurité

Manipulation sûre des médicaments CMR		
Stockage et transport	Préparation et administration	Élimination et nettoyage
- Définir et étiqueter les endroits de stockage - Limiter l'accès au stock aux personnes autorisées - Prévoir des conteneurs de transport adaptés - Pour les écoulements : prévoir set de décontamination Spill Kit - Porter des gants de protection contre les produits chimiques, même lors du transport d'emballages secondaires (pour la manipulation de substance CMR) - Nettoyer les surfaces de travail et les lieux de stockage après utilisation	- Éviter la formation de poussière, d'aérosols et de vapeurs - Pour les inhalateurs, ne pas émettre de vapeurs ou d'aérosols dans l'environnement - Utiliser des mortiers à comprimés fermés - Éviter tout contact cutané lors de l'administration – utiliser des moyens auxiliaires ou des ustensiles (spatules, pinceaux, applicateurs, pinces) - Effectuer les préparatifs dans un lieu séparé - En cas de contact direct, porter des gants. Retirer les gants sans se contaminer	- Prévoir des boîtes à déchets - Utiliser des protections à usage unique sur le lieu de travail afin d'éviter de contaminer les surfaces - Nettoyer régulièrement les surfaces de travail - Éviter la formation de poussière et d'aérosol lors du nettoyage - Porter des vêtements de protection

Source et gestion de la santé pour les soins - Module 11

7

Prise de conscience : Manipulation sûre des médicaments (~ 3’)

Diapositive 7

La manipulation de médicaments aux propriétés CMR requiert des mesures de protection propres à chaque tâche. En voici le détail :

Stockage et transport :

- Les mesures de protection doivent être respectées pour toutes les activités internes liées au stockage et au transport (réception des marchandises, entreposage, transport jusqu’au lieu de préparation, transport jusqu’au lieu d’administration).
- Le médicament stocké et transporté doit toujours être protégé dans un emballage supplémentaire.
- Utilisez les équipements de transport appropriés (p. ex. chariot) pour éviter d’endommager l’emballage durant cette étape.

Préparation et administration

- Durant la préparation, la substance peut être débarrassée de sa protection, ce qui rend le contact cutané et l’inhalation possibles. Cette étape nécessite donc la plus grande prudence. Les cytostatiques doivent toujours être préparés dans un poste de sécurité biologique.
- La préparation des cytostatiques doit être centralisée et leur distribution organisée à partir de ce lieu. Une préparation décentralisée au lieu de l’administration accroît le risque d’erreur, nécessite davantage de personnel formé et une infrastructure supplémentaire.
- La zone de travail doit être nettoyée avant et après la préparation.
- Travailler dans un poste de sécurité biologique ne dispense pas le personnel du port de l’équipement de protection (blouse de protection à manches longues, gants de protection).

Élimination et nettoyage

- Les substances aux propriétés CMR doivent être éliminées dans des conteneurs fermés mis à disposition.
- Lors du nettoyage, éviter la formation de poussière et d’aérosols. Ne pas vaporiser le détergent, mais l’appliquer sur un papier et frotter la surface.

 Discutez avec le groupe des mesures de protection et du déroulement de la préparation et de la distribution des cytostatiques dans votre établissement. Y a-t-il des risques d’exposition ? Comment les gérer ?

Fiche – module 11

Manipuler les médicaments CMR en toute sécurité

Manipulation des excréments / nettoyage

Manipulation des excréments de patients
Les excréments de patients peuvent contenir des quantités résiduelles de substances CMR actives.

Mesures de protection :

- Porter systématiquement des gants de protection pour éliminer les liquides corporels
- Porter des gants de protection contre les produits chimiques lors de l'élimination de vomissements après prise orale ou d'excréments d'un patient ayant reçu de hautes doses de cytostatiques

Nettoyage

Mesures de protection :

- Respecter le plan de nettoyage (détergents, méthode de nettoyage)
- Toujours nettoyer les surfaces et les zones de travail par voie humide (pas de balayage à sec, pas d'aspirateur)
- Porter systématiquement des gants de protection contre les produits chimiques pour le nettoyage

Sécurité et protection de la santé dans les soins de santé - Module 118

Manipulation des excréments / nettoyage (~ 3’)

Diapositive 8

- Les excréments de patients peuvent contenir des quantités résiduelles de substances CMR actives.
- Par conséquent, le nettoyage des excréments nécessite les mêmes équipements de protection et les mêmes mesures de précaution que la préparation des substances CRM.
- Portez une blouse et des gants de protection.
- Le nettoyage des surfaces de travail et des zones où des cytostatiques ont été manipulés doit respecter un plan de nettoyage défini. Le plan mentionne les détergents à utiliser, leur concentration, la fréquence du nettoyage et les méthodes à employer.

Gants de protection pour la manipulation des substances CMR (~ 3)

Diapositive 9

Pour la manipulation des substances CMR, il est important de porter des gants offrant un niveau de protection adéquat. Les gants de protection doivent correspondre aux prescriptions de la norme EN 374. Vous trouverez les informations sur l’emballage.

Les gants de protection actuels sont généralement en nitrile ou néoprène. Les gants en latex doivent être évités, car l’exposition répétée au latex augmente le risque d’allergie.

Les personnes qui portent souvent des gants doivent veiller à prendre soin régulièrement de leurs mains et à les enduire de crème. Il faut également se laver les mains après le port de gants.

Avec le groupe, exercez-vous à utiliser correctement les gants (les enfiler et les retirer).
Montrez aux personnes participantes les gants adaptés aux différentes activités.
Montrez-leur comment bien se laver et se désinfecter les mains et utiliser une crème pour les mains.

Gants de protection pour la manipulation des substances CMR

Retirer correctement les gants

Procéder comme suit pour retirer les gants.



Étape 1
Laver éventuellement les gants

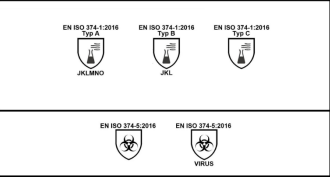
Étape 2
Tirer sur le gant au niveau du poignet de manière à ce que le gant ne touche pas la main. Retirer le gant en commençant par le deuxième main.

Étape 3
Retirer l'autre gant en le saisissant par le poignet

Étape 4
Laisser sécher les gants

BG ET&M

- Porter des gants de protection contre les produits chimiques conformément à la norme EN 374
- Selon la tâche, superposer deux paires de gants (double gloving)



Taille
Matière
Épaisseur
Latex
Durée de vie
Soin de la peau

Seule la taille adéquate garantit le maintien de la motricité fine
Nitrile, néoprène
min. 0,2 mm
Peut provoquer des allergies
max. 8 h de port ou en cas de changement important => toujours suivre le plan de protection de la peau

Sécurité et protection de la santé dans les soins de santé - Module 119



Fiche – module 11

Manipuler les médicaments CMR en toute sécurité

Mesures en cas d’incidents

Contamination de personnes	Contamination de surfaces
- Retirer immédiatement les vêtements et les gants de protection contaminés - Éliminer le matériel contaminé dans des conteneurs séparés. Utiliser un set de décontamination Spill Kit - Nettoyer immédiatement les zones de peau contaminée à l'eau et au savon - En cas de projections dans les yeux, rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante ou avec un liquide de rinçage oculaire - Consulter un médecin, signaler l'incident au médecin du personnel	- Bloquer l'accès aux surfaces contaminées - Nettoyage uniquement par un personnel informé et formé disposant de l'équipement de protection complet (lunettes, protection respiratoire, tenue de protection, gants)

Mesures en cas d’incidents (~ 6’)

Diapositive 10

Une contamination accidentelle peut avoir de lourdes conséquences. La réaction doit donc être rapide.

- Retirez immédiatement les vêtements et les gants de protection contaminés.
- Lors de cette étape, évitez de renverser des liquides sur des vêtements non contaminés, des zones de peau non couvertes ou des surfaces propres à proximité.
- Nettoyez immédiatement les zones de peau contaminée à l’eau et au savon.
- En cas de projections dans les yeux, rincer immédiatement les yeux sous l’eau courante ou avec un liquide de rinçage oculaire.
- Consultez un médecin, signalez l’incident au médecin du personnel.
- Les examens médicaux suivants dépendent essentiellement de la taille de la surface contaminée et des parties du corps concernées :
 - Anamnèse
 - État clinique
 - Analyses en laboratoire

Manipuler les médicaments CMR en toute sécurité

Si de grandes surfaces sont contaminées, il est important d’en bloquer l’accès. Le nettoyage des surfaces contaminées est réservé au personnel informé et formé. Le personnel de nettoyage doit porter un équipement de protection complet (lunettes, protection respiratoire, vêtement de protection, gants).

Il est important de prévoir suffisamment de « Spill Kits » aux endroits de préparation ou d’administration des cytostatiques. Les Spill Kits contiennent généralement le matériel suivant, qui peut être utilisé lors d’un déversement accidentel :

- Marche à suivre
- Panneau d’avertissement / marqueur pour bloquer l’accès et le signaler
- Deux paires de gants de protection contre les produits chimiques (EN 374)
- Un masque respiratoire de classe P3
- Des lunettes de protection
- Une combinaison et des sur-chaussures étanches aux liquides
- Suffisamment de matériel absorbant (cellulose, granulés)
- Des instruments appropriés pour recueillir les éclats de verre
- Des détergents
- Un conteneur à déchets approprié antiperforant et étanche aux liquides pour les objets pointus ou coupants
- Des conteneurs étanches aux liquides pour recueillir les matériaux contaminés aux cytostatiques et les équipements de protection utilisés.



**Discutez avec le groupe des choses que vous avez apprises aujourd’hui.
Qu’est-ce qui fonctionne bien chez nous ? Où devons-nous nous améliorer ?**

Domaine technique : Locaux, contrôle des accès, moyens auxiliaires nécessaires (mortiers fermés, applicateurs) et EPI nécessaire disponible

Organisation : Règles disponibles, tous les membres du personnel reçoivent des instructions régulièrement,....

Protection individuelle : Comportement sûr, utilisation de l’EPI, maintien de l’ordre

Liens

SUVA : Brochure – Mesures de protection relatives à la manipulation des médicaments
[Mesures de protection relatives à la manipulation des médicaments](#)

HUGE: Divers Fiche Technique Cytotoxiques: administration, etc.
[MDS_Cytotoxiques_IV_DSO-FT_-Adultes-083_1.0_.pdf](#)
[Hôpital Cantonal](#)

BGW : Pour l'Allemagne (évent. non applicable intégralement) : Vorbereitung und Applikation von Zytostatika und anderen Arzneimitteln mit CMR-Eigenschaften (en allemand)
<https://www.bgw-online.de/resource/blob/8560/d61937b02f6c8947469e87bb7405f479/baustein-509-arzneimittel-mit-cmr-download-data.pdf>

BGW : Pour l'Allemagne (évent. non applicable intégralement) : Arzneistoffe mit Verdacht auf sensibilisierende und CMR-Eigenschaften (en allemand) <https://www.bgw-online.de/resource/blob/18280/27da47e82017231f1383b3dca8d475c/bgw09-19-001-arzneistoffliste-inkl-einleitung-data.pdf>

Film de l'hôpital cantonal de St-Gall : Einblicke in die Zytostatika-Herstellung in den Reinräumen der Spitalpharmazie (en allemand)
[Zytostatika-Herstellung am Kantonsspital St.Gallen](#)

Diapositive 11

Liens et brochures d'aide

Vous trouverez ici des informations complémentaires pour le module en question.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Suivi

Selon les problèmes identifiés, recherchez des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel.

Si votre entreprise ne dispose pas des connaissances correspondantes, vous pouvez consulter p. ex. votre solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé.

Interlocuteurs / liens

SAFE AT WORK est la marque de prévention des cantons pour plus de sécurité au travail. www.safeatwork.ch

SAFE AT WORK

Maison des cantons, Speichergasse 6

3001 Berne

info@safeatwork.ch

Tél. : +41 (0)31 552 52 25

Ce kit de formation a été développé en collaboration avec la solution de branche H+ Sécurité au travail et protection de la santé, car celle-ci est active dans tous les domaines de la branche des soins de santé.

Solution de branche :

H+ Les Hôpitaux de Suisse

Sécurité au travail

Lorrainestrasse 4a

3013 Berne

Tél. : +41 (0)31 335 35 61

arbeitssicherheit@hplus.ch

<https://www.hplus.ch/fr/securiteautravail>

Autres solutions de branche certifiées pour le secteur des soins de santé :

- Solution type mASA Spitex d’AEH : [Solution type mASA Spitex](#)
- Artiset Securit d’AEH : <https://www.artisetsecurit.aeh.ch/index.php/fr/>
- Sécurité au Travail en Suisse : [Page d’accueil | Sécurité au Travail en Suisse](#)
- Solution type de Swiss Safety Center : <https://www.safetycenter.ch/fr/securite-au-travail-gir/solution-type>
- Autres solutions de branche et solutions types : [Tour d’horizon des solutions MSST interentreprises - CFST](#)

Télécharger le kit de formation :

<https://www.safeatwork.ch/fr/branches/domaine-soins>